



Bourse Page B6
Monde Page B8
Classées Page B11
Sports Page B12

LE DEVOIR • ÉCONOMIE

Tassé
9,05%
Intérêt annuel composé
10 ans, garanti P.Q.
Tassé & Associés, Limitée
Valeurs mobilières

LE DEVOIR, LES SAMEDI 6 ET DIMANCHE 7 MAI 1995

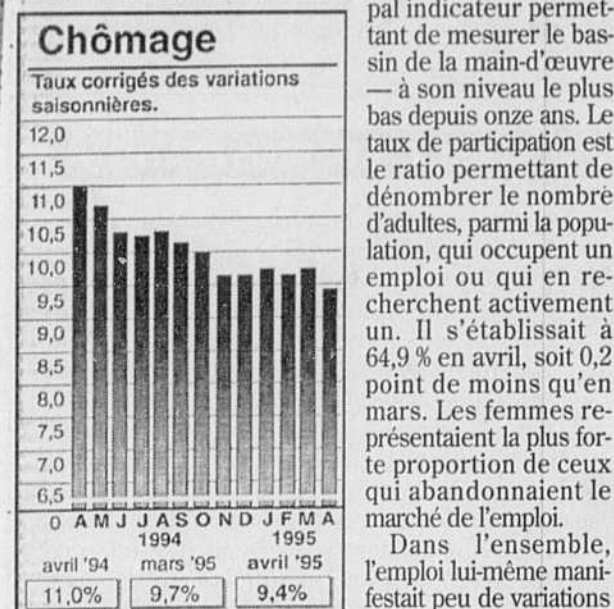
Le taux de chômage a fléchi par défaut

Le nombre d'emplois a peu changé en avril mais celui des travailleurs actifs a baissé

Ottawa (PC) — Le taux de chômage national a fléchi, en avril dernier, à son niveau le plus bas en quatre ans, soit 9,4 %.

Statistique Canada a fait savoir que cette baisse — le taux était de 9,7 % en mars — n'est pas due toutefois à une croissance dans l'emploi. L'agence fédérale l'a plutôt attribuée à une chute du nombre des personnes recherchant un emploi et n'étant plus considérées comme actives sur le marché du travail.

Une baisse de 38 000 travailleurs actifs a donc fait fléchir le taux de participation à la main-d'œuvre active — principal indicateur permettant de mesurer le bassin de la main-d'œuvre — à son niveau le plus bas depuis onze ans. Le taux de participation est le ratio permettant de dénombrer le nombre d'adultes, parmi la population, qui occupent un emploi ou qui en recherchent activement un. Il s'établissait à 64,9 % en avril, soit 0,2 point de moins qu'en mars. Les femmes représentaient la plus forte proportion de ceux qui abandonnaient le marché de l'emploi.



mois consécutif, en avril. Le nombre des emplois à plein temps a baissé de 17 000 tandis que celui des emplois à temps partiel a enregistré une hausse.

Dans la seule province de Québec, où le taux de chômage est passé de 12 à 11,4 %, on a noté une perte de 23 000 emplois. On a aussi signalé une baisse à Terre-Neuve et en Saskatchewan, chacune de ces provinces perdant 3000 emplois. Au Nouveau-Brunswick, toutefois, c'est un gain de 4000 emplois qu'on note.

Au niveau national, les emplois dans l'industrie des services ont fléchi de 7000 en avril. Les emplois dans le domaine des services commerciaux, communautaires et personnels bénéficiaient d'une hausse moyenne de 14 000 par mois, l'an dernier. Or, ce secteur n'a enregistré que 16 000 nouveaux emplois depuis décembre dernier.

Le secteur manufacturier a poursuivi sa robuste remontée durant les deux premiers mois de l'année, après avoir connu l'an dernier un accroissement de sa main-d'œuvre de l'ordre de 10 000 nouveaux emplois par mois. Les pertes enregistrées depuis février, dans ce domaine, font que le nombre d'emplois dans ce secteur n'est plus aujourd'hui que de 18 000 de plus qu'en décembre dernier. En avril, en effet, le secteur manufacturier a perdu 3000 emplois.

Les emplois dans la construction ont continué à décliner, 19 000 emplois étaient disparus au cours du seul mois d'avril, si bien que ce secteur se retrouve dans le même état qu'à la période correspondante de l'an dernier.

Au niveau des gouvernements, on note 43 000 emplois de moins que l'an dernier. La baisse dans ce secteur est constante depuis novembre dernier et la perte en avril s'est établie à 7000. On a aussi noté durant le même mois la perte de 9000 emplois dans l'agriculture et de 12 000 dans les services financiers, pertes qui ont effacé entièrement les gains enregistrés en mars.

Le marché de la main-d'œuvre a toutefois bénéficié de l'apparition de 23 000 nouveaux emplois, en avril, dans le secteur des transports et des communications, portant les gains à 50 000 dans ce secteur depuis le début de l'année. Le nombre des chômeurs, en avril, s'établissait à 1,4 million, soit 38 000 de moins que le mois précédent.

Vive progression aux États-Unis

Aux États-Unis, le taux de chômage a vivement progressé au mois d'avril, atteignant 5,8 % de la population active contre 5,5 % le mois précédent, a annoncé hier le département du Commerce. Le ralentissement de la croissance induit par les sept relèvements de taux faits par la Réserve fédérale américaine depuis février 1994 a fait que, pour la première fois depuis deux ans, le pays a perdu des emplois en avril. Il y a eu au total 9000 pertes d'emplois hors agriculture, alors qu'en mars on avait dénombré 177 000 créations d'emplois, chiffre d'ailleurs révisé à la baisse par rapport à une estimation initiale de 203 000.

Le chiffre d'avril pourrait toutefois être sous-estimé du fait d'ajustements saisonniers. «Il y a une grande marge d'incertitude dans nos estimations», a ainsi reconnu Katharine Abraham, commissaire du bureau des statistiques de l'emploi au département du Travail. La nouvelle a en tout cas pris de court les marchés financiers, qui tablaient sur 139 000 créations d'emplois en avril et un taux de chômage inchangé à 5,5 %.

Épaulé par les investisseurs du Vieux Continent

La vigueur du huard fait reculer les taux d'intérêt

SERGE TRUFFAUT
LE DEVOIR

L'intérêt manifesté avec vigueur par les investisseurs européens à l'endroit des valeurs canadiennes a favorisé une forte progression de la devise canadienne ainsi qu'une diminution des taux d'intérêt et notamment du taux préférentiel des banques, auquel on a soustrait 50 centièmes.

Au terme d'une séance passablement mouvementée, le profil adopté par les différentes variables financières était le suivant: la devise canadienne a gagné 54 centièmes pour s'établir à 73,90 cents américains, le taux préférentiel a été ramené à 9,25 %, alors qu'une soustraction de 30 points au taux directeur de la Banque du Canada était en vue. A moins d'un renversement de tendance d'ici mardi prochain à midi, le taux directeur se retrouvera à 7,50 %.

Cet intérêt pour les titres canadiens a été davantage le fait de l'évolution des marchés en Europe que du ralentissement annoncé de l'économie américaine. Selon les prévisions apportées par les analystes de la Banque de Montréal, la majoration prononcée du dollar canadien est attribuable essentiellement aux modifications effectuées par les investisseurs du Vieux Continent à leurs portefeuilles.

En jouant les titres canadiens contre le mark allemand et le franc suisse, a-t-on souligné à la Banque de Montréal, les acteurs en question ont favorisé une hausse de 50 centièmes du dollar canadien. En débarquant, pour ainsi dire, de ce côté-ci de l'Atlantique, le dollar a gagné quatre centièmes.

Dans la foulée de cette tendance à la hausse du dollar, la Banque Scotia a annoncé une diminution de 50 cen-

tièmes au taux préférentiel qu'elle accorde à ses meilleurs clients, ce que, bien évidemment, les autres institutions se sont empressées d'imprimer à leur grille.

Entre-temps, entre les gestes faits par les Européens et la Banque Scotia, les États-Unis ont dévoilé des statistiques faisant état d'une hausse de 0,3 % du chômage aux États-Unis, qui ont eu pour effet d'imprimer une tendance à la baisse sur les taux d'intérêt.

Économiste en chef du Mouvement Desjardins, Gilles Soucy a noté que si le ralentissement de la croissance américaine se confirme, alors il est vraisemblable que d'autres baisses des taux, tous les taux d'intérêt, seront commandées.

Pour l'heure, tout un chacun attend de savoir si la baisse de régime des États-Unis est réelle et persistante et non pas momentanée. M. Soucy et son homologue de la Banque Royale, Benoit Durocher, ont indiqué que la grande question est désormais la suivante: «Ou bien l'économie américaine a marqué une pause au premier trimestre avant de repartir de plus belle au second, ou bien le ralentissement est réel.»

Si tel est le cas, si le ralentissement ou «soft landing» est bel et bien là, alors il y aura place pour un retrecissement de l'écart existant entre bons américains et bons canadiens. Actuellement, cet écart est de 180 points de marge, soit 80 points au-delà de la marge conventionnelle.

Pour les économistes interrogés, advenant une confirmation du ralentissement de l'économie américaine, les autorités monétaires des États-Unis vont probablement s'abstenir d'augmenter les taux d'intérêt. Selon M. Soucy, si la Réserve fédérale a la certitude que le PIB des États-Unis progressera de 2,5 % cette année après 4,5 % l'an dernier, alors elle maintiendra ses taux aux niveaux actuels.

En ce qui concerne plus précisément les taux hypothé-



PHOTO AP

Alors que les marchés s'interrogent sur l'évolution prochaine de l'économie américaine, le Secrétaire au Trésor, Robert Rubin et la Trésorière des États-Unis, Mary Ellen Withrow examinaient hier, à Washington, les premières planches à billets portant leurs signatures.

caires, le profil présenté en fin de séance hier laisse présager, si la tendance se maintient encore quelque semaines, une diminution de 50 points de marge. Dans le cas de l'hypothèque d'un an, M. Soucy a noté qu'un recul de 50 points est d'autant plus envisageable que les bons du Trésor d'un an ont baissé jusqu'à 7,20 %.

Ottawa met en branle la privatisation du CN

Young ne craint pas une prise de contrôle étrangère et promet que le réseau sera maintenu d'un océan à l'autre

JEAN DION
DE NOTRE BUREAU
D'OTTAWA

Le processus devant mener à la privatisation du Canadien National est désormais sur les rails. Et bien qu'il n'y ait aucune restriction formelle à cet égard, Ottawa ne craint pas que la société ferroviaire passera sous contrôle étranger.

C'est ce qu'a indiqué hier le ministre fédéral des Transports, Doug Young, quelques minutes après avoir déposé aux Communes le projet de loi qui prévoit la mise en vente de la majeure partie de cette institution plus que centenaire par la plus importante émission d'actions — environ 2 milliards \$ — de l'histoire du Canada.

«Nous n'avons pas le moindre indice qui nous porterait à croire que des intérêts étrangers, qu'ils soient américains, européens ou asiatiques, seraient prêts à investir à un niveau qui leur permettrait de détenir plus de 50 % des actions du CN», a déclaré M. Young, se fondant sur des privatisations similaires effectuées dans d'autres pays et sur l'expérience, elle

aussi plus que centenaire, du Canadien Pacifique.

«Il serait naïf de croire que le marché canadien peut tout absorber. Aussi espérons-nous que les étrangers investiront pour une bonne part dans le CN, mais nous n'avons pas de préoccupations quant à une mainmise de l'étranger», a ajouté le ministre.

Le projet de loi limite d'ailleurs la participation de tout individu ou entreprise à 15 % du capital-actions, une clause qui selon M. Young élimine toute possibilité de contrôle majoritaire.

Annulée dans le dernier budget Martin, la privatisation du CN devrait se concrétiser à l'automne, et le ministre parle d'un «cadeau de Noël pour les Canadiens». Faisant référence aux profits de 240 millions \$ réalisés l'an dernier par le CN après trois années de pertes et aux efforts de rationalisation des derniers exercices, M. Young a ainsi justifié le choix du moment: «Le statu quo est intenable. Si vous devez aller sur le marché, vous devez le faire quand les nouvelles sont bonnes.»

Dans l'immédiat, la commercialisation du CN ne portera toutefois que sur les activités ferroviaires de la société, et ses autres actifs, notamment dans le domaine immobilier, se verront confiés à la Couronne.

Ceux-ci seront toutefois éventuellement vendus «lorsque le marché sera intéressant», a indiqué M. Young, qui a refusé de fixer un échéancier strict à cet égard. «Quand vous placez une enseigne «obligé de vendre», vous savez comme moi que ça ne fonctionne pas très bien», a-t-il expliqué. «Ce ne sera pas une vente à l'encan.»

De telles cessions, déjà engagées avec la vente de CN Explorations et qui pourraient se poursuivre avec celle de AMF, seront tout de même importantes compte tenu de ce qu'Ottawa s'engage à éponger une partie de la dette du CN, évaluée à 2,5 milliards \$, pour le rendre plus attrayant aux yeux des acheteurs.

Hier, M. Young n'a pas voulu préciser les intentions du gouvernement dans ce dossier. «On a un montant en tête, mais on n'est pas prêt à négocier sur la place publique», a-t-il commenté, d'autant plus que «le montant va être affecté par ce que la CN aura réussi à vendre» avant la privatisation définitive.

Équité par rapport au CP

Ottawa tient sur ce point à respecter ce qu'il appelle «le critère fondamental» de la recapitalisation du CN, à savoir l'équité par rapport au Canadien Pacifique, son concurrent direct.

«Le CN ne devrait pas être avantagé. On doit les avoir tous les deux dans une situation aussi concurrentielle que possible», a dit le ministre, soulignant qu'à l'inverse, ce principe d'équité a guidé le fédéral dans sa décision de ne pas limiter la propriété étrangère dans la société d'Etat: «On doit aussi donner la chance au CN de courir.»

En substance, le projet de loi stipule par ailleurs que le siège social du CN devra demeurer à Montréal et que la Loi sur les langues officielles continuera d'être en vigueur à l'intérieur du réseau. Il s'accompagnera aussi d'une réforme de la réglementation ferroviaire, à être adoptée d'ici la mi-juin, qui établira des critères en ce qui a trait notamment à la protection des expéditeurs et à l'abandon de tronçons de rail.

A cet égard, M. Young a admis

qu'aucune garantie de maintien de service dans les régions excentriques ne pouvait être fournie. Le réseau du CN s'étendra toujours de Halifax à Vancouver, a-t-il promis en rappelant que c'était là un engagement du gouvernement, mais pour le reste, c'est la loi de l'offre et de la demande qui prévaudra.

«Il serait naïf d'essayer d'induire les Canadiens à croire que nous pouvons garantir un service dans un coin quelconque du pays sans que les contribuables aient à payer la note dans les régions où cette activité ne serait pas rentable pour la compagnie.»

«La meilleure garantie, c'est d'avoir une entreprise rentable. De l'avis du gouvernement, il est essentiel que la compagnie soit forte, en mesure d'offrir un service concurrentiel, surtout avec le camionnage», qui assume quelque 80 % des activités de transport de marchandises au pays, a précisé M. Young.

Quant aux répercussions du dernier conflit de travail dans l'industrie du rail, auquel a mis fin une loi spéciale, le ministre s'est dit d'avis que les délais imposés à la médiation (entente ou décision arbitrale d'ici la fin juin) et l'étendue de la convention collective (jusqu'à la fin de 1997) allaient être de nature à rassurer les investisseurs potentiels. Ceux-ci auront tout le temps de prendre connaissance des règles du jeu», a-t-il conclu.

Par ailleurs, aux Communes, le Bloc québécois a déploré que le gouvernement n'ait pas inclus dans la loi une clause interdisant explicitement un actionnariat étranger majoritaire. De son côté, le NPD a accusé Ottawa de se livrer à un acte de «trahison» et de «poursuivre le travail des conservateurs» dans le démantèlement d'institutions nationales.



Avec une Saab, on peut s'offrir le luxe d'un conseiller financier.

À partir de 35 995 \$
ou
499 \$/mois
(36 mois)

Car une chose est sûre, louer une Saab vous laisse des fonds disponibles pour spéculer. Pour seulement 499 \$ par mois, vous aurez tout ce qu'on peut attendre d'une berline d'exception : un moteur 2,3 L avec système de gestion Trionic et turbo basse pression, des freins à antiblocage, une cage de sécurité en acier, deux sacs gonflables, un système d'alarme antivol à télécommande, des sièges avant chauffants, une climatisation automatique sans CFC et un filtre à air de ventilation antipollen. Seul le conseiller financier est en option, car même avec tous ces équipements, certains osent prétendre que s'ils roulent en Saab, c'est pour investir ailleurs l'argent qu'ils ne mettent pas dans leur voiture.

La Saab 9000 CS 1995

* Paiements basés sur un bail de 36 mois selon le PDSF de la Saab 9000 CS 1995. Transport, taxes de vente et immatriculation en sus. Versement initial de 6325 \$ ou échange équivalent, premier paiement de 499 \$ et dépôt de garantie remboursable de 575 \$ requis à la signature du contrat. Option d'achat, 18 420 \$. Frais de 5c par kilomètre applicables après 72 000 km. Sujet à l'approbation du crédit. Voyez votre concessionnaire Saab pour plus de détails.

BOURASSA
SATURN SAAB ISUZU
1615, boul. St-Martin Est
Laval 383-9191

DÉCARIE
SATURN SAAB ISUZU
5400, boul. Décarie
Montréal 483-5555

GRAVEL
SATURN SAAB ISUZU
1, place Ville Marie, Montréal
(angle Cathcart et McGill)
861-2000

GRENIER
SATURN SAAB ISUZU
705, boul. Des Seigneurs
Terrebonne 964-1374

MONDIAL
SATURN SAAB ISUZU
9415, avenue Papineau
Montréal 383-7222

SATURN SAAB ISUZU
DE BLAINVILLE
249, boul. Seigneurie Ouest
Blainville 437-6317

WEST-ISLAND
SATURN SAAB ISUZU
16333, boul. Gouin Ouest
Roubaix 684-3161

ÉCONOMIE

COMMUNICATION

Des épiciers de profession habiles à la télévision

Nouvel honneur pour les publicités de Métro-Richelieu: le grand prix Personnalité marketing 1995

Profession: épicier. Depuis trois ans, ce superbe slogan signe toutes les campagnes de communication de la chaîne de supermarchés Métro. C'est l'élément le plus visible d'une stratégie qui a valu à Gilles Caron, vice-président marke-

ting de Métro-Richelieu, de recevoir lundi le grand prix du concours Personnalité marketing 1995.

«Son dossier de candidature a clairement établi qu'il avait amené son entreprise à un niveau d'excel-

lence hors du commun», témoigne Louis Morin, président du jury du concours et lui-même vice-président, marketing et ventes, de La Brasserie Labatt. «Le slogan "Profession: épicier" traduit l'un des plus beaux positionnements d'entreprise au Québec.»

Ce slogan, conçu par l'agence de publicité BCP, a été introduit en 1992. «A ce moment-là, dans l'esprit des consommateurs, Métro n'était pas différente des autres chaînes de supermarchés d'alimentation, raconte Gilles Caron. Avec le trio — Pierre Lessard, Paul Gobeil, Yves Milord — qui venait de prendre la direction de l'entreprise, nous avons voulu renforcer et communiquer les points forts de Métro.»

«Le nouveau positionnement avait deux objectifs principaux. D'un côté, il fallait inspirer confiance aux consommateurs, en leur montrant que les épiciers Métro étaient les mieux qualifiés pour les aider dans leurs achats d'épicerie. En parallèle, il fallait motiver tout le personnel en alimentant son sentiment de fierté.»

Le positionnement a été commu-

nié en trois phases successives. La première phase, en 1992, a été celle des messages spectaculaires: une course de bœufs dans le centre de Montréal, un hélicoptère transportant un rayon entier de produits, des chariots filmés comme des voitures de course. Ces messages ont attiré l'attention et frappé les esprits.

La deuxième série de messages télévisés, l'année suivante, a conservé une dimension spectaculaire, mais en l'humanisant davantage: une gigantesque pièce de 1 \$ roulait à travers des paysages du Québec, un groupe de marchands dansaient sur un ticket de caisse.

La troisième série a rapproché le slogan d'applications concrètes. Des messages de 10 secondes montraient des individus qui incarnaient le service donné par les marchands Métro: l'un arrose ses fruits et légumes trois fois par jour, l'autre met de l'huile sur les roues d'un chariot.

Ces campagnes télévisées, et les annonces imprimées qui les ont complétées, ont été primées lors de plusieurs concours de publicité

au Canada et aux États-Unis. Cette semaine, leur instigateur a été à son tour récompensé, à l'occasion du concours annuel de l'Association Marketing de Montréal.

Mais la publicité n'était pas le seul élément de la stratégie de marketing de Métro. «Nos opérations de commandite, notamment pour le Festival de la Santé à Montréal et pour le Mondial de ski acrobatique à Québec, renforcent notre visibilité sur tout le territoire, indique Gilles Caron. Nous parraisons également la jeune plongeuse Anne Montmigny.»

Le rachat de 40 magasins Steinberg a imposé des dispositions particulières, notamment pour tenir compte de la clientèle des communautés ethniques. «Nous avons organisé un programme de formation pour sensibiliser nos marchands aux attentes de ces communautés, dit Gilles Caron. Nous avons aussi publié des brochures consacrées aux caractéristiques socio-démographiques et aux habitudes alimentaires de plusieurs communautés. Dans le cas du magasin situé au Mail Champlain, à Brossard, nous avons même engagé une sociologue pour qu'elle rencontre 12 familles chinoises et étudie de près leur alimentation.»

Gilles Caron affirme que toutes



Gilles Caron

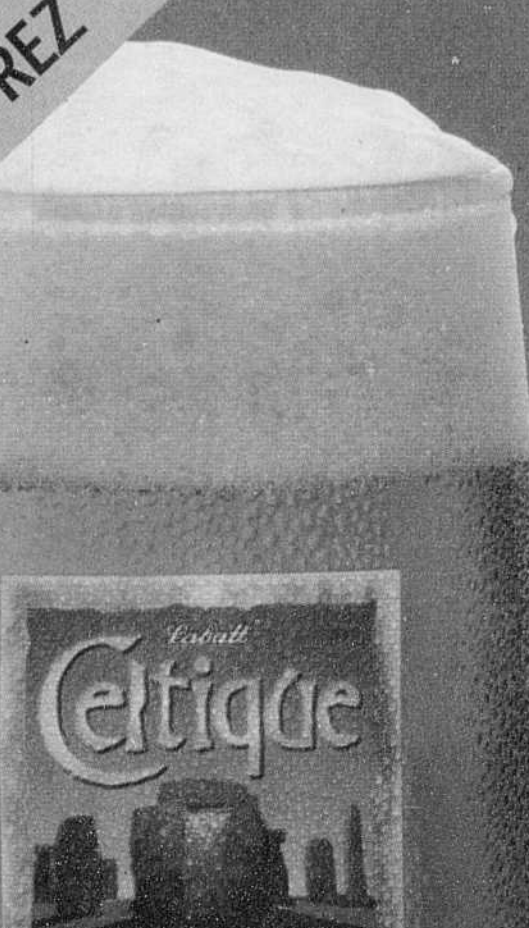
ces opérations ont permis à Métro d'augmenter légèrement sa part de marché. «Surtout, dit-il, elles ont aidé Métro à dynamiser son image. C'est par là qu'il fallait commencer.»

LES 10 ÉMISSIONS LES PLUS REGARDÉES SEMAINE DU 17 AU 23 AVRIL 1995

1	Chambres en ville	TVA	mardi	1 594 000
2	Le Sorcier	TVA	mardi	1 558 000
3	Les Machos	TVA	mercredi	1 252 000
4	Ent'Cadieux	TVA	mercredi	1 243 000
5	La poule aux œufs d'or	TVA	mercredi	1 208 000
6	Drôle de vidéo	TVA	lundi	1 075 000
7	Le match de la vie	TVA	mardi	971 000
8	Cinéma Néon	TVA	dimanche	897 000
9	Beverly Hills	TVA	jeudi	874 000
10	Star Plus	TVA	vendredi	856 000

Source: Nielsen

DÉCOUVREZ



Labatt Celtic

**Un goût distinctif,
une fraîcheur insoupçonnée.**

Découvrez sa riche couleur
provenant d'un mélange parfait de
malt blond et de malt anglais foncé.

La nouvelle bière ambrée vendue
au prix des bières régulières.

Doucement Ambrée

NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION



DENIS SAVARD, A.V.A.
Président

L'AIAPQ a pour mission d'assurer la protection du public par le professionnalisme de ses membres. Constituée en 1989, en vertu de la Loi sur les intermédiaires de marché, elle compte 13 000 professionnels du domaine de l'assurance de personnes.

L'Association des intermédiaires en assurance de personnes du Québec a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Denis Savard, A.V.A., au poste de président de l'organisme. Avocat de formation, Me Savard oeuvre dans le domaine de l'assurance depuis près de vingt-cinq ans. Il s'est fait remarquer par son implication au sein de l'industrie et siège au conseil d'administration de l'AIAPQ depuis 1992. De 1993 à 1995, il a été le président de l'Institut des assureurs-vie agréés du Québec. Assureur-vie agréé (A.V.A.), planificateur financier (P.F.) et courtier en assurance de personnes, Me Savard est le président du cabinet de courtage Centre MICA Inc. à Sainte-Foy.

L'AIAPQ EST ÉGALEMENT HEUREUSE DE PRÉSENTER LES NOUVEAUX MEMBRES DE SON CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR LE MANDAT 1995-96 :

GUY DUHAIME, A.V.C., P.F. Président du conseil	ALAIN POIRIER Trésorier
RICHARD AREL, P.F. Vice-président communications et services aux membres	JACQUES LABRECQUE Responsable des affaires législatives
PHIL MARSILLO, A.V.A., P.F. Vice-président à l'éducation	ADMINISTRATEURS :
YVON DESROCHERS, A.V.A., P.F. Vice-président à l'inspection professionnelle	ÉMILIE ARBOUR, A.V.A.
GAÉTAN HUARD, A.V.A. Président - Institut des assureurs-vie agréés du Québec	SYLVAIN BEAUSÉJOUR, A.V.C.
	JACQUES FOUCAULT, A.V.A., P.F.
	GINETTE B. FRACKLETON, A.V.C.
	CLAUDE GAUTHIER, A.V.A., P.F.
	MARTIN ROCHON, A.V.C.
	ALAIN C. ROY, A.V.C.
	GEORGES-AIMÉ ROY, A.V.C.
	TONY TIBERIO, P.F.



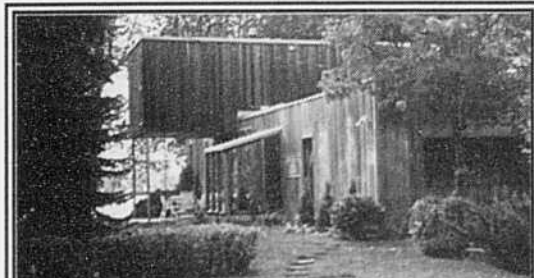
**ASSOCIATION
DES INTERMÉDIAIRES
EN ASSURANCE
DE PERSONNES
DU QUÉBEC**

**13 000
PLANIFICATEURS
D'AVENIR**

1, square Westmount
bureau 500
Westmount, Québec
H3Z 2P9
(514) 932-4277



RÉSIDENCES DE PRESTIGE



BORD DU RICHELIEU IBERVILLE

Face au Collège Militaire de St-Jean, maison en bois de cèdre, vue panoramique, 2 c.c., s/bain + s/d'eau avec buanderie, foyer, serre, garage. Terrain 40 078 p.c. boisé et paysager, piscine creusée, jardin, remise.
Site unique. 235 000 \$

Proprio: 346-5538



STE-DOROTHÉE - LAVAL

Bord de l'eau, 250 pi. sur la rivière des Prairies, rue privée, joli cottage 8 pièces, renové en '92. Garage double, terrain paysager de 16 500 pi. ca. Près de 3 clubs de golf. Bienvenue aux intermédiaires.

Contactez Me Jocelyn Langlois, notaire
340-1552



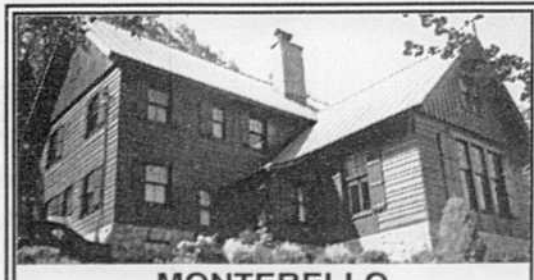
BORD DU FLEUVE À MONTRÉAL

Maison spacieuse et élégante. Construction 1991. 14 pièces. Court racketball intégré.

Prix demandé: 1 495 000 \$

Tél.: 640-1001

Fax: 640-6460



MONTEBELLO LA MAISON DANS LA MONTAGNE

Belle grande résidence de villégiature des années 30. Revêtement de bois, fondation de pierres, toit de cuivre. 4700 p.c. de décor somptueux. 7 chambres, 5 s.d.b., 3 foyers. Garage triple. 2 acres. Cachet d'antan avec toutes les commodités d'aujourd'hui. Vue imprenable de la rivière Outaouais. A 2 pas du golf et près du Château Montebello. 399 000 \$.

Andrée Plouffe, Royal LePage
Courtier immobilier agréé (819) 595-1845
P.S. Aussi, autres belles propriétés disponibles, plus petites, à prix moindres.



CANTONS DE L'EST Près de Granby

Sortie 88 de l'autoroute. Domaine 15 arpents boisés, lac artificiel, maison style ranch, const. récente.

La paix dans la nature!

Directement du propriétaire: (514) 539-0535



VILLE LORRAINE

Magnifique maison modèle, 3 ch.c., possibilité 4 ch.c., salle de cinéma, cuisine toute équipée, syst. d'alarme, aspir. central commercial. Terrain boisé disponible avec services. Lundi au merc.: 8h30 à 20h30. Jeudi et vend.: 8h30 à 17h00. Samedi et dimanche 12h00 à 17h00.
205 boul. de Gaulle (aut. 640, sortie 26, à l'est aut. 15)

Roger Pilon Const. Inc. 621-6500



BASSIN DE CHAMBLY

Résidence luxueuse, vue saisissante du Bassin, Mont St-Hilaire, Rougemont. Le Fort Chamblay, const. 1990 de qualité supérieure, env. 6 000 pi.ca. sur 3 étages, terrain 15 000 pi.ca. «Plein-Soleil», 3 c.c., terrasse ext. 800 pi.ca., piscine creusée. Terrain Riverain.

Sans intermédiaire 685 000 \$
514-658-3987

ÉCONOMIE

P.-d.g. démissionnaire d'Hydro-Québec

Drouin affirme qu'il n'a subi aucune pression

CLAUDE TURCOTTE
LE DEVOIR

Richard Drouin a pris la décision de quitter la haute direction d'Hydro-Québec dès le moment où le gouvernement-actionnaire annonçait une réforme des structures. «Quand vous avez été le numéro 1 pendant sept ans dans une entreprise, je pense que vous devez laisser la place au nouveau numéro 1», a-t-il expliqué hier matin au cours d'une conférence de presse.

Très détendu et même riant de bon cœur à toutes les pelures de banane présentées sous forme de question par les journalistes, M. Drouin a répété que sa décision de quitter est tout à fait personnelle, qu'il n'a subi aucune pression, ni suggestion. «Très clairement, a-t-il dit, quand il y a des changements majeurs dans la haute direction et la structure de l'entreprise, il est normal que celui qui dirige se pose des questions et que j'en tire la conclusion que pour donner la meilleure chance de réussite c'était peut-être le temps de me retirer».

M. Drouin a d'ailleurs souligné que ce sont là des attitudes que l'on constate souvent dans les entreprises privées et pas seulement dans le cas d'une société dont l'actionnaire est le gouvernement. Il a mentionné aussi que sa décision de quitter a été prise avant de savoir qui allait être nommé au poste de président du conseil.

Or, il arrive, ajoute encore M. Drouin, que ses relations avec le nouveau président, M. Yvon Martineau sont «très bonnes», que leurs discussions sont de «classe A» et que finalement il se retrouve dans «une situation plaisante». M. Drouin connaissait du reste M. Martineau avant qu'il n'arrive à Hydro-Québec.

En ce qui concerne la dimension politique, M. Drouin trouve normal que le président du conseil ait de bons liens politiques puisque c'est lui qui doit faire le lien entre Hydro-Québec et le gouvernement. M. Drouin serait évidemment bien mal placé pour soutenir le contraire, puisqu'il était lui-même un ami personnel du premier ministre Robert Bourassa au moment de sa nomination.

Il avait d'ailleurs hier qu'il n'avait aucune expertise en matière d'énergie au moment de sa nomination, ce qui est aussi le cas de son successeur, M. Martineau. M. Drouin ne trouve rien de répréhensible à cela, en ce sens que le nouveau venu peut voir l'entreprise avec une certaine distance et peut-être remarquer des choses à corriger qui échappent à ceux qui sont très impliqués dans son fonctionnement.

En revanche, M. Drouin pense que la personne qui sera choisie comme président-directeur général devra avoir une excellente connaissance de l'entreprise et de l'énergie. Il ne lui appartient pas de faire des commentaires publics sur des candidats éventuels, rappelle-t-il, mais il ajoute que M. Armand Couture, qui s'est vu confier de nouvelles tâches récemment, a été très compétent comme chef de l'exploitation. En outre, «il y a des ressources à l'interne capables de prendre charge», ajoute M. Drouin.

Au chapitre de l'indemnité de départ, le président qui quittera sa fonction le 1^{er} septembre reconnaît qu'il y a une ambiguïté. Son premier contrat de cinq prévoyait une année rémunération advenant son départ à la fin du contrat. Or, il y a eu renouvellement de contrat pour trois ans. M. Drouin soutient qu'il a droit à la même indemnité de départ. Cela ne devrait pas poser pas de problème, puisque selon ce qu'il en a dit hier le gouvernement ou l'employeur est d'accord avec son interprétation.

M. Drouin aurait alors droit à une année de rémunération en quittant sa fonction, c'est-à-dire à son salaire de base de 240 000 \$ et à ses bonus jusqu'à 30 % du salaire de base. Ces bonus sont versés en fonction de certains critères de rendement.

Quel bilan fait-il de ces sept années passées à la tête d'Hydro-Québec? Il est convaincu que la société est mieux qu'avant, aussi bien dans les services à la clientèle que dans les relations de travail. «Souvenez-vous des pannes et des troubles régionaux», dit-il. Le taux de satisfaction des clients est passé de 50 % en 1990 à 95 % en 1994.

Sous sa direction, Hydro-Québec s'est très bien positionnée sur le plan international. «Hydro-Québec, affirme M. Drouin, est en train de prendre une place de très grande importance sur l'échiquier mondial de l'énergie».



PHOTO JACQUES NADEAU

Richard Drouin: «Le taux de satisfaction des clients est passé de 50 % en 1990 à 95 % en 1994.»

Il mentionne que la société d'État a aussi fait des progrès sur le plan de la sécurité au travail avec une fréquence d'accidents qui est passée de 30 à 12 accidents par million d'heures travaillées. «Cela démontre la santé mentale de l'entreprise», conclut-il.

Grands projets

Certains ont pu croire à tort que M. Drouin était en désaccord avec le gouvernement Parizeau sur le gel des grands projets à la Baie James et ailleurs, car hier à propos de Grande-Baleine il a simplement proclamé que la suspension des travaux était «une décision sage qu'Hydro-Québec n'aurait pas prise différemment». Il attire l'attention sur le fait qu'il y aura bientôt un débat public sur l'énergie et qu'il faut garder à l'œil l'évolution des marchés.

Il est d'accord par ailleurs avec le gouvernement pour la poursuite du projet de Sainte-Marguerite parce que sa production d'électricité commencera à compter de 2001 et que les surplus d'énergie prendront fin vers 2000. Enfin, M. Drouin reçoit-il des offres du secteur privé et quel avenir envisage-t-il? «Je n'ai fait aucune démarche et d'ici le premier septembre, j'ai l'intention de voir à la transition vers le nouvel organigramme. Je n'ai pas de plan personnel, sauf celui de faire du bateau».

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

BioChem Pharma a été, bien malgré elle, mêlée à des tiraillements politiques cette semaine. Un contrat signé avec Glaxo Canada il y a cinq ans, dont les modalités sont connues de tous depuis belle lurette, a servi de catalyseur, voire de prétexte à une prise de bec truffée d'imprécisions entre le député Gérard Tremblay et le ministre Daniel Paillé.

Francesco Bellini n'a pas apprécié que des élus puissent se livrer ainsi à une bataille politique sur le dos de la compagnie qu'il préside. «Le contrat avec Glaxo a été signé il y a cinq ans. Et les principales données de cette entente ont été rendues publiques à ce moment-là. Pourquoi revient-on là-dessus aujourd'hui?», se demande-t-il.

Reprenant les informations d'un reportage télévisé, le député d'Outremont, Gérard Tremblay, a lancé cette semaine au ministre de l'Industrie et du Commerce, Daniel Paillé, qu'il «est inacceptable qu'on ne puisse convaincre la direction de BioChem Pharma de fabriquer au Québec le produit de leurs recherches et investissements financés en grande partie par les contribuables québécois».

«Avant de nous entendre avec Glaxo, nous avons fait le tour du Canada et du Québec à la recherche de partenaires. Personne n'a voulu prendre le risque, a voulu nous financer au départ. C'est Glaxo qui a mis tout l'argent pour développer le 3TC. Et maintenant que le 3TC est à la veille d'atteindre le stade de la commercialisation...», M. Bellini rappelle que la biochimie Glaxo aura injecté pas moins de 600 millions \$ dans le développement de l'antidote 3TC et de son dérivé devant entrer dans le traitement de l'hépatite B, la lamivudine. «N'est-il pas normal que Glaxo veuille rentabiliser son investissement? BioChem recevra des redevances de 15 % tout en conservant l'exclusivité sur le territoire canadien, redevances qui seront réinjectées en grande partie dans l'économie québécoise. C'est pas si mal!», Le potentiel économique du 3TC est évalué à 500 millions \$ par année et celui de la lamivudine, à 1,5 milliard \$.

M. Tremblay a ramené sur le tapis le fait que le 3TC sera fabriqué en An-

Répliquant aux critiques de Gérard Tremblay

BioChem Pharma justifie son entente avec Glaxo

gleterre, dans une usine qui embauchera 300 employés. «Je ne sais pas où ils prennent ce chiffre de 300 emplois. Le produit fini sera fabriqué à Toronto et le produit actif, en Écosse ou en Angleterre. Glaxo a les infrastructures pour le faire. Fabriquer un tel produit, c'est un art. Ça prend toute une équipe de spécialistes», a souligné le président et chef de la direction de l'entreprise pharmaceutique de Laval. De plus, les tests cliniques ont démontré l'efficacité de la combinaison 3TC-AZT dans le traitement du sida, Wellcome étant le fabricant et le distributeur de l'AZT. Or, Glaxo est maintenant propriétaire de Wellcome. «Wellcome a bâti toute une force de vente et de distribution dans le domaine de l'antiviral. Ce sera un atout majeur», a renchéri M. Bellini.

Quant aux allusions faites par le député d'Outremont à la participation des contribuables québécois, Francesco Bellini rappelle que BioChem est devenue aujourd'hui le fleuron québécois dans le secteur pharmaceutique avec une capitalisation boursière de 1,2 milliard \$. «Nous employons 150 personnes ici. Nous avons construit

des laboratoires ultra-modernes à Laval. À Québec, nous produisons des vaccins dans des installations aussi sophistiquées, qui abritent également un centre de recherche. Nous prévoyons de plus ériger à Québec une autre bâtisse, pour notre secteur diagnostic cette fois. Quant à notre alliance avec Astra (de Suède), elle nous confère le contrôle sur la production (de composés antidouleur). Ce ne sont là que quelques exemples de notre contribution à l'économie québécoise. N'oublions pas, dans tout cela, que BioChem n'aurait pas existé sans le 3TC. Et la commercialisation du 3TC fera de BioChem une tout autre entreprise, avec l'espoir de riches retombées additionnelles pour l'économie québécoise».

Mais BioChem est vulnérable. Son contrôle est fragmenté depuis février 1994, soit depuis que Glaxo, son prin-



Francesco Bellini

cipal actionnaire avec 16,5 % des actions, a exercé son droit de résiliation, mettant ainsi fin à la convention d'actionnaires qui cimentait le contrôle de l'entreprise en unissant Glaxo, la Caisse de dépôt, le Fonds de solidarité et la haute direction de l'entreprise autour d'un bloc homogène de 40,6 %. Face à un contrôle parcellaire, BioChem s'est dotée

cette semaine d'un mécanisme de protection contre une OPA non autorisée. «Il faut se battre pour protéger BioChem, pour la garder indépendante, pour qu'elle demeure québécoise». Et Francesco Bellini d'illustrer: «Or, lorsque vous produisez, ici, un produit diagnostique qui est vendu à l'étranger mais qui n'est pas acheté par un gouvernement local (la Croix-Rouge) reconnaissant pourtant la supériorité du produit, il y a de quoi se poser quelques questions.»

EN BRIEF

LES PAPETIÈRES TOURNENT À 99 %

(PC) — Les usines de papier-journal du Canada ont tourné à 99 % de leur capacité, en mars, contre 98 % un an plus tôt. Durant ce mois, précisait hier l'Association canadienne des pâtes et papiers, la production a atteint 801 000 tonnes, en baisse de 1,1 % comparé à mars 1994. Les expéditions totales ont diminué de 6,2 %, celles vers les États-Unis et d'autres marchés d'outre-mer reculant respectivement de 1,7 et 20 %. Par contre les livraisons sur le marché intérieur canadien ont progressé de 3,5 % par rapport à mars 1994. Pour le trimestre écoulé le 31 mars, la production totale était de 2,2 millions de tonnes, en baisse de 2,6 % sur la même période de 1994.

COMMERCE CANADA-VIETNAM

La Caisse centrale Desjardins a annoncé hier la création de la Chambre de commerce Canada-Vietnam. Avec une population de 72 millions d'habitants, le Vietnam recèle beaucoup de potentiel tant au plan de la main-d'œuvre que de la consommation. Son économie en pleine expansion offre d'excellentes occasions d'affaires aux entreprises canadiennes. «La Chambre de commerce Canada-Vietnam a été mise sur pied à l'instigation de la communauté d'affaires canadienne, avec l'appui de la Caisse de dépôt et placement du Québec, de la Caisse centrale Desjardins, de Nortel et d'autres entreprises-clés canadiennes», peut-on lire dans le communiqué.



AMI CAPITAL PRIVÉ

Une division d'AMI Associés Inc.
(plus de 10 milliards \$ sous gestion)
Conseils en placement depuis 1959 pour:

- Particuliers
- REER
- FERR
- Fondations
- Fiducies
- Successions

499-9035

5931-204

Investissement minimum de 50 000 \$
1130, rue Sherbrooke Ouest, bureau 900, Montréal (Qc) H3A 2S7

Doyenne
des universités
canadiennes
et des universités
francophones
en Amérique,
l'Université Laval
appuie le progrès
et l'ouverture
de la société en
alliant formation
de qualité
et développement
du savoir.

UNIVERSITÉ
LAVALFondation de
l'Université
LavalLE SAVOIR DU MONDE
PASSE PAR ICIFondation de
l'Université
LavalRAYMOND
WAYLAND
À LA FONDATION
DE L'UNIVERSITÉ
LAVAL

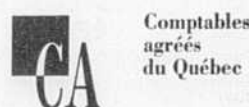
John Harbour, président du Conseil d'administration de la Fondation de l'Université Laval, annonce avec plaisir la nomination de Raymond Wayland au poste de directeur général de la Fondation. Raymond Wayland œuvre à l'Université Laval depuis plus de 30 ans. Il a d'abord travaillé successivement comme responsable administratif et conseiller auprès de doyens et il dirige le Service de reprographie depuis 1977. Entre-temps, il s'est vu aussi confier divers mandats particuliers au Centre de formation continue et aux Presses de l'Université Laval. La Fondation de l'Université Laval est une corporation sans but lucratif créée dans le but de collaborer avec l'Université Laval et son Bureau du soutien financier aux activités de levée et de gestion de fonds afin de contribuer de façon tangible aux objectifs de l'Université en matière d'enseignement supérieur et de recherche.

VOUS AVEZ DIT COMPÉTENT?

Diplôme
de comptable agréé
en 1985Conférencier-invité
au colloque
«Gérer l'An 2 000»Mercuriades
pour la catégorie
qualité totaleSouvenir de
deux années de stage
dans un cabinet de CA

Engager un comptable agréé, c'est traiter avec un professionnel d'expérience dont la compétence dépasse largement le cadre de la comptabilité traditionnelle.

Grâce à sa formation, à sa capacité d'analyse et à son expérience pratique acquise auprès d'entreprises de toutes sortes, le comptable agréé saura vous conseiller afin que votre entreprise atteigne ses objectifs de développement.



Partenaires en affaires

DU 27 AVRIL AU 7 MAI 1995

CETTE FIN DE SEMAINE: PÉPÉ LE MOKO / AFRIQUE 50 / LES HOMMES NOUVEAUX
LES HÉROS SONT FATIGUÉS / ÉQUATEUR / MY VOTE IS MY SECRET (CHRONIQUE SUD-AFRICAINE)
LE GRAND BLANC DE LAMBARÉNÉ / L'EXIL DE BEHANZIN...

VUES D'AFRIQUE

LES JOURNÉES DU CINÉMA AFRICAIN ET CRÉOLE

SPECTACLES GRATUITS
TOUS LES SOIRS À 18H00Cinémathèque québécoise - Centre O.N.F. - UQAM
Cinéma - télévision - débats - expositions - musique - spectacles - gastronomieVUES D'AFRIQUE 67, rue Ste-Catherine Ouest, 5^{ème} étage Montréal, Québec H2X 1Z7 Tél.: (514) 284-3504INFO-ARTS Boll
790 ARTS
Plein d'appel acceptésEN COLLABORATION AVEC:
INFO-ARTS Boll
790 ARTS
Plein d'appel acceptésN'OUBLIEZ
PAS LE
RALLYE-EXPOS

ÉCONOMIE

FINANCE

Les épargnants en R&D savaient dans quelle galère ils s'embarquaient

Victimes d'une cupidité attisée par des courtiers dont l'éthique, le professionnalisme et la bonne foi peuvent être mis en doute, aveuglés par l'appât d'un gain aussi rapide que facile, quelque 800 «acheteurs» d'abris fiscaux en R&D ont fait fi des mises en garde et des avertissements, pourtant largement médiatisés, lancés de toutes parts depuis des années. Au bord de la faillite, disent-ils, ils se retrouvent aujourd'hui avec des rappels de déductions fiscales, douloureux mais prévisibles dès le départ.

Ces 800 «acheteurs d'abris fiscaux» réunis en association et qui ont retenu l'attention de certains médias au cours des deux dernières semaines font partie de ces quelque 15 000 investisseurs frappés par des rappels de déductions. Nombre d'entre eux savaient, d'entrée de jeu, qu'ils s'«essayaient» en participant à des montages financiers souvent douteux, appuyant des projets de recherche aussi farfelus que bidon, dont le prospectus n'était pas, dans

bien des cas, visé par la Commission des valeurs mobilières du Québec (CVMQ). Nombre d'entre eux signaient encore leur chèque au moment où Revenu Canada entreprenait de récupérer les déductions et crédits accordés pour des projets non réglementaires, une opération qui a débuté en 1991 après que le gouvernement eut mis un terme à l'exploitation abusive de ce programme.

Nombre d'entre eux étaient conscients du pari qu'ils faisaient, de ses enjeux... et de ses effets rétroactifs en cas de rejet.

Car tant chez Revenu Canada, à la CVMQ que dans les médias, on n'a pourtant pas lésiné sur les cris d'alarme. Ce n'est pas d'hier que Revenu Canada rappelle ses déductions fiscales accordées. Déjà en 1991, pendant que la CVMQ multipliait les perquisitions, les saisies et les gels d'avoirs de promoteurs placés en fidéicommis, Revenu Canada réclamait à 400 épargnants les crédits d'impôt

de 20 % sur des projets amorcés en 1988. Le processus de cotisations était, dès lors, engagé. Bon prince — le fisc en était à ses premiers cas à ce moment-là — Revenu Canada acceptait de fermer les yeux sur les pertes fiscales passées à la déduction mais avertissait qu'à l'avenir, «nous allons également refuser la perte». C'était le 7 décembre 1991.

7 décembre 1991: «Bombes à retardement en R&D: Revenu Canada cotisera les épargnants qui ont investi dans certains abris fiscaux». 7 mai 1992: «Perquisitions massives dans un réseau occulte d'abris fiscaux». 19 octobre 1993: «Hécatombe dans les abris fiscaux: des milliers d'épargnants doivent rembourser au gouvernement leurs déductions et crédits en R&D». Ce ne sont là que quelques titres sans équivoque qui ont coiffé les nombreux articles

consacrés depuis six ans à ce gaspillage de fonds publics.

On ne peut que déplorer qu'il y ait, encore aujourd'hui, des victimes de ces montages financiers évanescents, trop souvent bidon. On ne

peut que décrier la lenteur de Revenu Canada à rendre jugement sur la validité des projets, appelé qu'il est à gérer un programme trop permissif et mal balisé. Le monde des abris fiscaux crée indubitablement un climat propice à la fraude et aux écarts face à l'objectif original visé par le programme gouvernemental. On l'a trop souvent vu dans les films, les mines

les commandites immobilières et même dans le régime d'épargne-actions. En faisant miroiter de généreux retours d'impôts, on n'oublie malheureusement que nombre d'«acheteurs de déductions» éprouvent de la difficulté à se protéger... d'eux-mêmes. Et

que des promoteurs en profitent.

Encore aujourd'hui, on ne peut que s'offusquer de voir les banques, enrichies de 4 milliards \$ de profits nets en 1994 seulement, réclamer pour 300 millions \$ de crédits d'impôt pour des projets de R&D qu'elles auraient menés de toute façon. Afin de stimuler une activité névralgique pour le développement de notre économie, mais combien risquée, le gouvernement s'est mis à accorder aux épargnants, en 1988, des crédits d'impôts et à accepter des déductions sur des fonds investis dans la recherche et développement. Un investissement de 10 000 \$ par exemple pouvait conduire à la déclaration d'une perte fiscale du même montant, assortie d'un crédit d'impôt d'au moins 20 %. Le rendement immédiat pouvait atteindre 33 %!

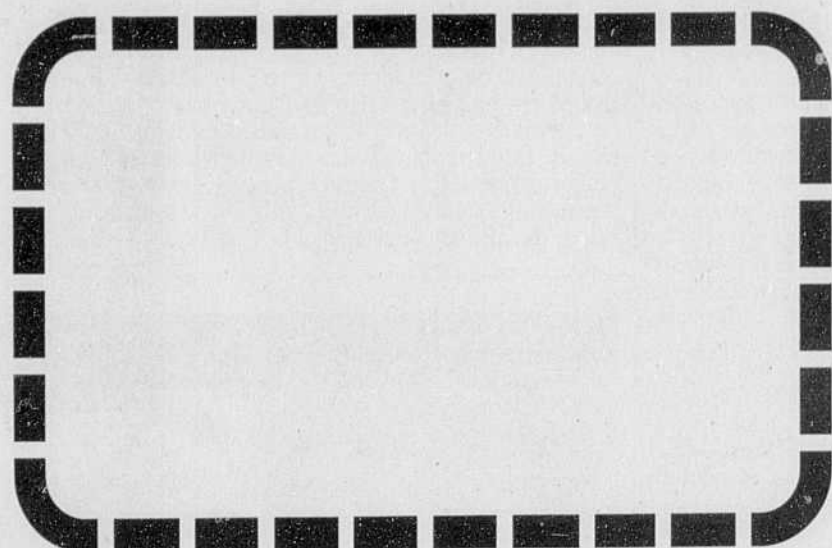
Plusieurs nuances ont été apportées depuis et plusieurs brèches colmatées par des resserrements appliquées aux conditions d'admissibilité, mais, grosso modo, un investisseur

pouvait injecter 10 000 \$ dans le développement d'une montgolfière pour soulever de lourds conteneurs, dans un prototype de champ d'épuration constitué de plantes naturelles aquatiques, dans la recherche sur la programmation «neuronal» ou dans l'élevage de cerfs pour vendre les bois comme aphrodisiaque aux Asiatiques, et récupérer *de facto* 12 500 \$. On empruntait ces 10 000 \$ et on n'aurait d'autant sur l'effet de levier.

Or, le gouvernement a eu cette brillante d'esprit de s'accorder un droit de réserve, de ne pas reconnaître automatiquement l'admissibilité des projets déposés. Tout au plus peut-on lui reprocher un temps d'analyse trop long. Trois ans pour statuer sur l'admissibilité et la pertinence des projets en R&D soumis aux déductions, c'est suffisamment long pour acculer à la faillite nombre d'épargnants pris au piège du rappel et pour permettre aux promoteurs de transférer l'argent recueilli en Suisse.



Gérard Bérubé



*Pour découvrir la nouvelle allure
de votre **permis de conduire**,
attendez l'avis de renouvellement
de votre carte d'assurance-maladie.*

C'est à compter du 1^{er} mai 1995, et seulement après avoir reçu l'avis de renouvellement de leur carte d'assurance-maladie du Québec, que les conducteurs pourront obtenir le nouveau permis de conduire plastifié avec photographie.

Le remplacement des permis de conduire actuels sera étalé sur quatre ans. Entre-temps, le permis de conduire en papier demeure valide.

C'est le prochain avis de renouvellement de votre carte d'assurance-maladie qui vous permettra d'obtenir à la fois le permis de conduire et la carte d'assurance-maladie du Québec. Lisez-le attentivement pour bien comprendre la démarche à suivre.

Pour mieux vous servir : une démarche, deux cartes !



SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE
AUTOMOBILE DU QUÉBEC



RÉGIE DE
L'ASSURANCE-MALADIE
DU QUÉBEC

XXM	TSE-300	DOW JONES	\$ CAN	OR
↓ -14,51	↓ -20,59	↓ -16,26	↑ +0,54	↓ -0,50
2091,63	4278,32	4343,40	73,90	391,20

LA SEMAINE ÉCONOMIQUE

CANADA

■ Baisse du chômage

Le taux de chômage national a fléchi en avril à son plus bas niveau en quatre ans, soit 9,4 %. Cette baisse — le taux était de 9,7 % en mars — n'est pas due à une croissance dans l'emploi mais à une chute du nombre des personnes recherchant un emploi et n'étant plus considérées comme actives sur le marché du travail. Au Québec, où le taux de chômage est passé de 12 % à 11,4 %, on a noté une perte de 23 000 emplois.

■ Perspectives d'emploi plus sombres

Les employeurs ont placé moins d'offres d'emploi dans les journaux au mois d'avril. C'est la première baisse de cet indice enregistré depuis septembre 1993 et elle laisse entrevoir que le marché de l'emploi ne s'améliorera pas en ces prochains mois. En avril, l'indice des offres d'emploi est tombé à 100 alors qu'il avait été de 102 en mars.

■ Consommateurs méfiants

Les inquiétudes suscitées par la situation dans l'emploi ont réduit la confiance des consommateurs canadiens et les hommes d'affaires étaient moins optimistes, ce printemps. Seulement le tiers des consommateurs interrogés ont affirmé que le temps est propice à des achats importants (tels les voitures et maisons). Seulement 16,6 % des consommateurs interrogés ont le sentiment qu'il y aura plus d'emplois disponibles dans leur milieu au cours des six prochains mois, contre 26,9 % qui pensaient de même à la fin de l'année dernière. Seuls 38,5 % des gens d'affaires prévoient une amélioration de l'économie au cours des six prochains mois.

■ Taux d'escompte

Quatrième baisse du taux d'escompte en autant de semaines. Mardi, la Banque du Canada a retranché 17 points à son taux directeur pour le ramener à 8 %.

ÉTATS-UNIS

■ Hausse surprenante du chômage

Le taux de chômage a progressé au mois d'avril, atteignant 5,8 % de la population active contre 5,5 % le mois précédent.

■ Ralentissement dans les cartes

L'indice des principaux indicateurs économiques a chuté de 0,5 point au mois de mars. Il s'agit de la plus forte baisse de l'indice en deux ans et de la seconde diminution consécutive d'un mois sur l'autre en près de trois ans. En février, l'indice, stable en janvier, avait chuté de 0,2 point. Le déclin observé en mars est le plus important depuis mars 1993, où l'indice avait chuté de 0,8 point.

Citadines
sur
Berges



Visite libre à notre adresse de la piste cyclable de l'information :

ÉCONOMIE

IMMOBILIER

Sur-place et rattrapage localisé dans le Grand Montréal

Dans la très grande majorité des 34 marchés composant le Grand Montréal, la valeur marchande de l'unifamiliale n'a pas bougé d'un poil depuis un an, lorsqu'elle ne fait pas état d'une diminution.

Seuls quatre municipalités ou quartiers ont fait exception. Les chiffres publiés dans la revue printanière de la société de courtage Royal LePage indiquent qu'au cours des 12 derniers mois, le prix moyen de l'unifamiliale standard a progressé de 7 % à Boucherville pour se fixer à 108 000 \$, de 1 % à Dollard-des-Ormeaux, soit à 118 000 \$, de 10,5 % à Repentigny (105 000 \$), de 6 % à Saint-Bruno (105 000 \$), et de 1,4 % à Saint-Laurent (142 000 \$).

Fait important à souligner, les augmentations enregistrées dans les lieux identifiés ne doivent pas être perçues comme les signes avant-coureurs d'un renversement de tendance. Lorsqu'on examine l'évolution des prix sur une plus longue période de temps, on réalise que les majorations mentionnées doivent être considérées comme un léger ajustement des valeurs.

À cet égard, les brusques transformations observées dans la grille des valeurs marchandes propres à Westmount sont très révélatrices du phénomène de «rattrapage». Entre 1990 et 1992, toutes les catégories d'habitations présentes dans cette municipalité avaient enregistré de fortes diminutions. Dans certains cas, des baisses de plus de 20 % avaient été constatées.

Aujourd'hui, il en va tout autrement. Selon les statistiques compilées par Royal LePage, les prix ont progressé de 12 à 21 % selon les types d'habitation. Par exemple, la copropriété de catégorie standard a augmenté de 17 % pour s'établir à 140 000 \$ alors que la maison à deux étages, dite de grand luxe, a progressé de 12 %, à 900 000 \$.

Distorsions fiscales

Cela étant, la valeur de la maison unifamiliale dans les quartiers ou municipalités du Grand Montréal a évolué entre -5 % à Ahuntsic, à 143 000 \$, à 0 % dans la plupart des marchés. Incidemment, les chiffres de Royal LePage révèlent, comme si cela était encore nécessaire, l'énorme distorsion qu'il y a au chapitre de la fiscalité entre Montréal et les autres municipalités.

Ainsi, la personne propriétaire d'une unifamiliale évaluée à 143 000 \$ à Ahuntsic doit déboursier 3000 \$ en taxes alors que pour un bien équivalent à Saint-Laurent, cette personne devra payer 1900 \$, et 1800 \$ à Saint-Lambert. Qu'on ne vienne pas s'étonner après ça que Montréal

se vide.

C'est au cours de la dernière année que dans bien des quartiers le recul des valeurs enregistrées entre 1991 et 1994 a été jugulé. Dans Notre-Dame-de-Grâce, Pointe-Claire, Rosemère, Rivière-des-Prairies, Saint-Léonard, Sainte-Thérèse et Vimont, la valeur marchande n'a pas bougé d'un iota en un an.



Serge Truffaut

◆ ◆ ◆

Dans la catégorie de la copropriété de catégorie standard, le fait le plus marquant est sans aucun doute la diminution encore une fois enregistrée dans plusieurs marchés. Dans Ahuntsic, Côte-Saint-Luc, Dorval, Outremont, Lachine, Notre-Dame-de-Grâce, Rosemère, Saint-Lambert et Verdun, les valeurs ont reculé.

À la sein de ce sous-secteur, il faut noter que le condo déjà existant subit de plein fouet la dure concurrence qui émane du condo neuf, plus précisément des invendus. Pour avoir trop construit d'unités, bien des constructeurs ont décidé de couper les prix sur les condos neufs encore invendus.

Dans la catégorie des maisons individuelles à deux étages, catégorie de luxe, la plupart des marchés ont enregistré des baisses des valeurs depuis le printemps 1994. À l'exception notable de Westmount, les quartiers de Montréal présentent des diminutions allant jusqu'à 8 %.

◆ ◆ ◆

L'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec (APCHQ) a décidé d'en appeler aux tribunaux dans le litige qui l'oppose à la Commission de la construction du Québec (CCQ).

L'organisme patronal estime que la CCQ a fait une interprétation beaucoup trop restrictive des dispositions concernant les mesures transitoires élaborées afin de faciliter le retour à un régime de relations de travail réglementé.

Selon l'APCHQ, «la CCQ a systématiquement refusé près de 3000 des quelque 5600 contrats qui avaient été conclus par les entrepreneurs avant l'entrée en vigueur de la loi 46. Cela oblige ces entreprises à payer leur main-d'œuvre en fonction des conditions du décret de la construction (1993), alors qu'ils avaient pris des engagements en fonction des conditions de travail qu'ils avaient conclues avec leurs employés».

L'APCHQ estime que la CCQ a fait une interprétation beaucoup trop étroite dans au moins 2000 cas. Ces contrats de construction qui ont été conclus entre parties concernées ont été annulés sous prétexte que «l'adresse ou le numéro de lot ou de cadastre où sera construit le bâtiment n'apparaît pas au contrat».

Le condominium à géométrie variable

La conception de L'Outremont permet une grande souplesse quant au nombre de pièces

MIVILLE BOUDREAU
COLLABORATION SPÉCIALE

Face à un marché immobilier qui avance à petits pas, les différents promoteurs œuvrant dans la grande région métropolitaine rivalisent d'ingéniosité pour capter l'attention des acheteurs, par exemple en proposant un site spectaculaire ou en offrant des frais de copropriété réduits au minimum.

Pour son projet «Les condominiums L'Outremont», Jean-Pierre Houle mise, lui-aussi, sur une innovation : le condo à géométrie variable. En effet, pour répondre à un besoin qu'il croit déceler chez le consommateur, ce promoteur offre des appartements avec deux chambres à coucher qui peuvent, si l'acheteur le désire, en compter une troisième et même une quatrième.

«Pour une clientèle âgée de 40 à 50 ans qui a encore des adolescents à la maison, un condominium de deux chambres à coucher, ce n'est pas suffisant, dit-il, sans compter le fait que de plus en plus de gens souhaitent transformer une pièce de leur appartement en espace de travail. Pour ces acheteurs, notre immeuble offre une grande souplesse, ce qui permet d'augmenter, si nécessaire, le nombre de pièces.»

Pour arriver à ce résultat, l'Outremont a été dessiné de telle façon qu'à chaque bloc de quatre appartements, on peut, par simple addition et sous-

traction, augmenter de deux à quatre le nombre de chambres à coucher. Ainsi, si un appartement au troisième étage est vendu avec quatre chambres, celui qui est adjacent n'en contiendra que deux.

Situés sur l'Avenue de l'Épée, en face de l'avenue Ducharme, Les condominiums L'Outremont comptent 28 résidences (dont quatre de type penthouse) réparties sur sept étages. D'allure sobre mais élégante, l'immeuble en forme d'arc présente une caractéristique intéressante : une porte cochère de deux étages, laquelle couvre un passage piétonnier semi-public donnant accès à la rue Querbes.

Les appartements présentent une superficie variant de 1040 à 2070 pieds carrés. Chacun d'entre eux est équipé d'un foyer, d'un balcon terrasse et de deux salles de bain. Un soin particulier a été apporté à l'insonorisation ; toutes les unités, sauf six, sont pourvues de fenêtres sur trois côtés.

Les prix, quant à eux, oscillent entre 129 000 et 379 000 \$. Par exemple, l'unité 300A, si elle est vendue avec deux chambres à coucher (1373 pi2 au total), coûte 164 000 \$. La même unité, cette fois livrée avec trois chambres à coucher (1513 pi2), revient à 179 000 \$. Enfin, avec quatre chambres à coucher (1659 pi2), elle est disponible au prix de 199 000 \$.

Avec une superficie totale de 25



dien Pacifique, site d'un développement immobilier de grande envergure. On sait que ce projet fait l'objet d'une controverse du fait de l'opposition de plusieurs résidents du secteur. On craint que la hauteur projetée de certains bâtiments ainsi que l'achalandage accru au niveau de la circulation automobile n'affectent la qualité de vie de l'ensemble du quartier. Des consultations ont été menées à ce sujet et une version modifiée du projet est d'ailleurs attendue sous peu.

Et les condominiums L'Outremont dans tout ça? «Nous ne sommes pas liés juridiquement avec le développement de la cour de triage et nous possédons déjà tous les permis nécessaires pour amorcer la construction dès maintenant, explique Jean-Pierre Houle. Toutefois, il existe un lien géographique évident entre les deux projets. En d'autres mots, nous devons tenir compte de l'évolution de ce dossier. Par exemple, dans la pire des hypothèses, c'est-à-dire l'abandon pur et simple du projet, il est certain que nous ne pourrions construire des condominiums haut de gamme en bordure d'une voie ferrée. Nous opterions peut-être pour un projet immobilier affichant des prix moins élevés. Je suis toutefois très confiant dans le fait que nous pourrions aller de l'avant avec nos plans actuels et amorcer la vente de nos condominiums d'ici juillet prochain.»

Pour mieux cerner les attentes face à son projet, Jean-Pierre Houle a mené une étude de marché auprès d'acheteurs potentiels. Les réactions ont été positives et certaines personnes ont même manifesté leur intention d'acquiescer une unité. Pourtant, on attend encore avant de lancer officiellement la période de vente.

Pourquoi? Parce que les condominiums L'Outremont sont situés juste à côté de la cour de triage du Cana-

Réduction de 34,5 % des ventes de maison dans la région métropolitaine

LE DEVOIR

Les statistiques publiées par la Chambre immobilière du Grand Montréal indiquent qu'il y a eu 2204 ventes enregistrées au réseau SIM/MLS en avril 1995 comparativement aux 3363 ventes pour la même période en 1994, soit une réduction de 34,5 %.

Le volume des ventes était de 241,1 millions \$ comparativement à 381,7 millions \$, en baisse de 36,8 %. Il y a présentement 50860

inscriptions au réseau SIM/MLS. À la même période l'an dernier, il y en avait 45766. À titre de comparaison, dans les 25 principaux centres canadiens, les ventes SIM/MLS ont chuté de 35,7 % pour les trois premiers mois de l'année, comparativement à la baisse de 21 % pour le Grand Montréal.

La valeur moyenne des propriétés unifamiliales pour avril est de 109 000 \$ comparativement à 113 000 \$ pour le même mois en

Caisse de l'année



LA CAISSE D'ÉCONOMIE des travailleuses et travailleurs (Québec) a été proclamée Caisse de l'année lors d'une cérémonie spéciale organisée par la Fédération des caisses d'économie Desjardins du Québec. Ce titre lui a été décerné dans le cadre du concours annuel Mérite des gens en mouvement, un concours qui s'adresse aux 123 caisses affiliées à la Fédération. La Caisse d'économie primée compte 5500 membres et coiffe un actif de 88 millions \$.

LES RÉSIDENCES DE VILLE PERFORMANTES

thermique supérieure à R-2000



Pour information, communiquer avec
LES DÉVELOPPEMENTS SOPARGE INC.
au 749-8961 ou 484-3305.

4679-81, CHEMIN DE LA CÔTE SAINTE-CATHERINE,
MONTREAL (QUÉBEC)

- Près de l'Université de Montréal;
- Facture énergétique exceptionnellement réduite;
- Niveau très élevé d'isolation thermique et phonique; murs : R=32, toiture : R=64;
- Vitrage au gaz Argon et enduit à faible émissivité;
- Ventilation à récupération de chaleur;
- Analyse énergétique étudiée par SIRICON de l'Université Concordia.

Vue sur le parc

VILLAGE SAINT-LOUIS



Prix d'excellence
en architecture
de paysage

UN MILIEU DE VIE
ÉQUILIBRÉ
À DIX MINUTES
DU CENTRE-VILLE

• MAISONS UNIFAMILIALES
à partir de 128 900 \$

INCLUANT :
Piscine, foyer et plancher
de bois franc au séjour.

* Remise de taxes
foncières de 7 500 \$
** T.P.S. et T.V.Q. incluses.

Par l'autoroute 2-20 ou 13,
sortie 32^e avenue, rue Provost
Lundi, mardi, mer., de 12 h à 19 h
Samedi, dim., de 12 h à 17 h

Prével 637-2375

APPARTEMENTS EN COPROPRÉTIÉ (CATÉGORIE STANDARD - RÉGION DE MONTRÉAL)

Ville	Prix avril 1995	Prix un an auparavant	% d'évolution	Taxes estimatives
Ahuntsic	93 000	93 000	0,0	2 000
Anjou	90 000	90 000	0,0	1 800
Boucherville	87 000	85 000	+2,4	1 600
Brossard	74 000	70 000	+5,7	1 000
Chomedey, Laval	89 000	90 000	-1,1	2 400
Côte-St-Luc	85 000	87 000	-2,3	2 700
Dollard- des-Ormeaux	60 000	58 000	+3,4	1 525
Dorval	80 000	85 000	-5,9	1 600
Duvernay, Laval	130 000	135 000	-3,7	2 800
Fabreville	70 000	70 000	0,0	1 700
Lachine	85 000	90 000	-5,6	1 700
Lasalle/Verdun	72 000	72 000	0,0	1 700
Laval-des-Rapides	85 000	88 000	-3,4	2 200
Notre-Dame- de-Grâce	120 000	123 000	-2,4	2 500
Outremont	150 000	155 000	-3,2	2 300
Pointe- aux-Trembles	72 000	72 000	0,0	1 300
Repentigny	75 000	75 000	0,0	1 200
Rosemère	90 000	95 000	-5,3	1 500
St-Bruno	78 500	78 500	0,0	1 400
St-Eustache/				
Deux-Montagnes	68 000	70 000	-2,9	1 600
St-Hubert	73 900	-	-	1 380
St-Jean- sur-Richelieu	68 000	73 000	-6,8	1 600
St-Lambert	105 000	110 000	-4,5	1 600
St-Laurent	110 000	110 000	0,0	1 100
Ste-Thérèse	72 000	72 000	0,0	1 100
Vimont	82 000	83 000	-1,2	2 290
Westmount	140 000	120 000	+16,7	2 600

SOURCE ROYAL LEPAGE

World Wide Web / Internet :

<http://www.cam.org/~vanack/prevel.htm>

Prével

Maisons de ville • Canal Lachine • Tél. : 989-8336

Avis de la Commission des transports du Québec



Commission des transports du Québec

La Commission a regroupé, sous différentes rubriques, les avis qu'elle doit donner conformément à la Loi sur le camionnage (L.Q. 1987, c.97), la Loi sur les transports (L.R.Q. c. T-12), la Loi sur le transport par taxi (L.R.Q. c. T-11.1) et la Loi sur les chemins de fer (L.Q. 1993, c.75) et aux règlements qui en découlent. Ces avis contiennent les natures de demandes introduites à la Commission qui requièrent une publication, les avis que la Commission donne de son propre chef ainsi que les informations qui intéressent les demandeurs ou les titulaires de permis.

Les rubriques sont classées, lorsqu'il y a des avis à donner, comme suit: autobus, taxi, «camionnage local, intraprovincial», camionnage en vrac, maritime, ferroviaire, avis divers et information générale.

Toute opposition ou intervention qui peut être faite selon les règles doit l'être dans le délai indiqué dans la rubrique et signifié au requérant.

Le texte complet d'une demande ou d'un avis peut être consulté à la Commission durant les heures régulières d'ouverture des bureaux.

AUTOBUS

Délai d'opposition ou d'intervention:
10 jours de la publication

2422-3026 QUÉBEC INC.
590, Yamaska Ouest
Farnham (Québec)
J2N 1H2
PROCUREUR: PAQUETTE, PERREAULT, TRUDEAU & ASS.
ET DEMANDEUR-CÉDANT
AUTOBUS VIENS INC.
590, rue Yamaska Ouest
Farnham (Québec)
J2N 1H2
PROCUREUR: PAQUETTE, PERREAULT, TRUDEAU & ASS.
TRANSFERT PARTIEL DE PERMIS
6-M-000108-007B
TRANSPORT NOUSÉ
TERRITOIRE: L'Acadie

AUTOBUS

Délai d'opposition ou d'intervention:
21 jours de la publication

Ouellette, Daniel R.
83 1/2, Amherst
Hull (Québec)
J8Y 2W6
DEMANDE DE PERMIS
TRANSPORT NOUSÉ
TERRITOIRE: Hull, Gatineau, Aylmer, Masson-Angers, Buckingham, La Pêche, Chelsea, Gracefield, Maniwaki, Shawville, Fort-Coulonge, Thurso, Papineauville, Plaisance, Montebello, Bryson, Mont-Laurier, Notre-Dame-du-Laus, Val-des-Bois, Val-des-Monts
HORAIRE ET FRÉQUENCE: Sur demande
CLIENTÈLE: Groupes de personnes exclusivement
CATÉGORIE D'AUTOBUS: A6
DURÉE: 5 ans

AÉROCAR QUÉBEC (1992) LTÉE
130, Landreville
Repentigny (Québec)
J6A 8C2
PROCUREUR: GAGNÉ, LETARTE & ASS.
DEMANDE DE PERMIS
TRANSPORT NOUSÉ
TERRITOIRE: De Laval
HORAIRE ET FRÉQUENCE: Sur demande
CLIENTÈLE: Groupes de personnes exclusivement
CATÉGORIE D'AUTOBUS: A1, A2, A4, A5, A6, A7
DURÉE: 5 ans

Farrell, Philip
3445, Drummond, app. 1104
Montréal (Québec)
H3G 1X9
DEMANDE DE PERMIS
TRANSPORT NOUSÉ
TERRITOIRE: Anjou, Beaconsfield, Baie-d'Urfé, Côte-Sud-Luc, Dollard-des-Ormeaux, Dorval, Hampstead, Kirkland, La Chine, Lasalle, Laval, Montréal, Montréal-Est, Montréal-Nord, Montréal-Ouest, Mont-Royal, Outremont, Pierrefonds, Pointe-Claire, Roxboro, Sainte-Anne-de-Bellevue, Saint-Laurent, Verdun, Westmount, Saint-Léonard et Kahnawake
HORAIRE ET FRÉQUENCE: Sur demande
CLIENTÈLE: Groupes de personnes exclusivement
CATÉGORIE D'AUTOBUS: A6
DURÉE: 5 ans

S.M.T. (EASTERN) LIMITED
83, rue Cartier
Rivière-du-Loup (Québec)
G5R 2P2
PROCUREUR: OGILVY, RENAULT
SUPPRESSION TOTALE TEMPORAIRE DE SERVICES
TRANSPORT INTERURBAIN
8-Q-001116-002A
TERRITOIRE(S) AUTORISÉ(S):
De Pointe-à-la-Croix (08030) à la frontière Québec/Nouveau-Brunswick (105020) à destination de Campbellton.
PARCOURS: De pointe-à-la-Croix à la frontière Québec/Nouveau-Brunswick.
HORAIRE ET FRÉQUENCE: Selon l'horaire autorisé au dossier.
CLIENTÈLE: Public en général
CATÉGORIE D'AUTOBUS: A1, A2
DURÉE: 6 mars 1996
AFFICHAGE DANS LES AUTOBUS: Du 12 avril 1995 au 21 avril 1995

AUTOCARS FOURNIER INC.
5675, des Tournelles
Québec (Québec)
G2J 1P7
PROCUREUR: VÉZINA, POULIOT & ASS.
MODIFICATION DE PERMIS
7-Q-000259-004A
TRANSPORT NOUSÉ
TERRITOIRE(S) AUTORISÉ(S):
De l'Aéroport international de Montréal (Mirabel) (198010) pour un service unidirectionnel de transport extraprovincial par autobus seulement, jusqu'à la frontière Québec/Ontario (105010) à destination de l'Aéroport international Lester B. Pearson (Mississauga), ou vice versa.
PARCOURS: Ne s'applique pas.
HORAIRE ET FRÉQUENCE: Sur demande.
CLIENTÈLE: Groupes de personnes exclusivement
CATÉGORIE D'AUTOBUS: A1
CONDITION(S) ET RESTRICTION(S):
5) Le service doit être fourni pour le compte de:
- Vacances Familiales Inc.
Le requérant désire ajouter à la condition et restriction du point 5 les deux grossistes suivants: Global Tourisme International, - Groupe Voyages Québec A la condition que ce grossiste maintienne sa principale place d'affaires au Canada dans la province de Québec.
6) Le titulaire est limité à l'utilisation d'autobus d'une capacité minimum de 47 passagers (en exécution du chauffeur) et dont l'année du modèle est d'au plus 4 ans. Le requérant désire modifier la condition et restriction du point 6 afin qu'elle se lise à l'avenir de la façon suivante: Le titulaire est limité à l'utilisation de véhicules dont l'année du modèle est d'au plus six (6) ans et il pourra utiliser un véhicule spécialement aménagé de configuration V.I.P. de marque MCI, modèle MC9 de l'année 1980, série 14913, 32 passagers.
DURÉE: 18 avril 1998

TAXI

Délai d'opposition ou d'intervention:
10 jours de la publication

Choupani, Ibrahim
4240, ave. Kindersley, app. 1
Montréal (Québec)
H4P 1K8
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Choupani, Majid
4240, rue Kindersley, app. 4
Montréal (Québec)
H4P 1K8
TRANSFERT DE PERMIS
2-M-214406-003A
CATÉGORIE AGGLOMÉRATION
DANS LE TERRITOIRE DE:
AGGLOMÉRATION A11 Montréal

Poulard, Jean Robert
3264, 25ième Avenue
Montréal (Québec)
H1Z 4E4
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Demers, Gérald
5727 De Repentigny
Montréal (Québec)
H1M 2G5
TRANSFERT DE PERMIS
6-M-205335-007A
CATÉGORIE AGGLOMÉRATION
DANS LE TERRITOIRE DE:
AGGLOMÉRATION A11 Montréal

2635-0124 QUÉBEC INC.
6955, rue Fielding, app. 508
Montréal-Ouest (Québec)
H4V 1P8
AVIS DE PROPOSITION D'ACQUISITION
D'INTERETS
0-M-216502-001A
CATÉGORIE AGGLOMÉRATION
DANS LE TERRITOIRE DE:
AGGLOMÉRATION A11 Montréal

Charbonneau, Raymond
3872, Chemin St-Roch
Tracy (Québec)
J3R 3L9
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Charbonneau, Alain
227, rue du Prince
Sorel (Québec)
J3P 4K9
TRANSFERT DE PERMIS
1-M-214860-001A
CATÉGORIE AGGLOMÉRATION
DANS LE TERRITOIRE DE:
AGGLOMÉRATION A16 Sorel

Scott, Jean
38, rue Cousins Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec)
J3B 5R5
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Dufresne, Michel
3680, Lévis
Sainte-Catherine (Québec)
J0L 1E0
TRANSFERT DE PERMIS
8-M-213071-002A
CATÉGORIE AGGLOMÉRATION
DANS LE TERRITOIRE DE:
AGGLOMÉRATION A41 Saint-Jean

Dufresne, Michel
3680, Lévis
Sainte-Catherine (Québec)
J0L 1E0
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Charbonneau, Raymond
338, rue Jean-Talon
Saint-Luc (Québec)
J2W 1M8
TRANSFERT DE PERMIS
5-M-201673-003A
CATÉGORIE REGION
DANS LE TERRITOIRE DE:
LA RÉGION (206701) Saint-Constant
FORMÉE DES MUNICIPALITÉS:
Delson, Sainte-Catherine et Saint-Constant

Roy, Jacques
1764, rue Murray
Saint-Hubert (Québec)
J4T 1C7
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Dandurand, Serge
1845 rue Galt
Montréal (Québec)
H4E 1J5
TRANSFERT DE PERMIS
8-M-214996-001A
CATÉGORIE AGGLOMÉRATION
DANS LE TERRITOIRE DE:
AGGLOMÉRATION A02 Longueuil

Lauzon, Nicole
1170, Crawford Bridge
Verdun (Québec)
H4H 2N2
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Velarde, Yvan
1170, av. Crawford Bridge
Verdun (Québec)
H4H 2N2
TRANSFERT DE PERMIS
4-M-211848-001A
CATÉGORIE AGGLOMÉRATION
DANS LE TERRITOIRE DE:
AGGLOMÉRATION A11 Montréal

Roshani, Majid
2021, Atwater, app. 204
Montréal (Québec)
H3R 2P2
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Soltani, Mehdi
1190, du Fort, app. 1105
Montréal (Québec)
H3H 2B5
TRANSFERT DE PERMIS
0-M-215702-001A
CATÉGORIE AGGLOMÉRATION
DANS LE TERRITOIRE DE:
AGGLOMÉRATION A11 Montréal

Dubé, Adrien
574, Lauzon
Laval (Québec)
H7X 2Y6
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Jarry, Jean-Paul
10290, Hamelin #7
Montréal (Québec)
H2B 2E8
TRANSFERT DE PERMIS
5-M-201822-001A
CATÉGORIE AGGLOMÉRATION
DANS LE TERRITOIRE DE:
AGGLOMÉRATION A08 Laval

2992540 CANADA INC.
1067, boul. des Mille îles
Laval (Québec)
H7W 1P5
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Poures, Naser
6000, Cavendish, app. 821
Côte-Saint-Luc (Québec)
H4W 2Y2
TRANSFERT DE PERMIS
3-M-216590-001A
CATÉGORIE AGGLOMÉRATION
DANS LE TERRITOIRE DE:
AGGLOMÉRATION A11 Montréal

Wiseman Demers, Madeleine
91, de la Pointe-aux-Lièvres sud
app. 429C
Québec (Québec)
G1K 5Y5
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Succession Jean-Louis Demers
a/s Madeleine Wiseman légataire-universel
91, de la Pointe-aux-Lièvres sud
app. 429C
Québec (Québec)
G1K 5Y5
TRANSFERT DE PERMIS
2-Q-202348-002A
DANS LE TERRITOIRE DE:
L'agglomération Québec (A-36)

2746-1904 QUÉBEC INC.
101, chemin du Brûlé
Lac-Beaupré (Québec)
G0A 2C0
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Gras, Catherine

(TAXI ST-ÉMILE DE QUÉBEC ENR.)
1392, ave. Lapiere
Saint-Émile (Québec)
G3A 1H7
TRANSFERT DE PERMIS
1-Q-205870-001A
DANS LE TERRITOIRE DE:
La région Saint-Émile (202302)
FORMÉE DES MUNICIPALITÉS:
Saint-Émile (23035-V)
Lac-Saint-Charles (23040-SD)

Guimond, Sylvain
1400, rue du Grand-Détour
Matane (Québec)
G4V 3M7
PROCUREUR: SAVARD, TREMBLAY & BOSSE
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Gagné, Ghislain
999, des Peupliers
Baie-Comeau (Québec)
G5C 1H7
TRANSFERT DE PERMIS
9-Q-203315-001A
DANS LE TERRITOIRE DE:
L'agglomération Côte-Nord (A-21)

Piamondon, Richard
19, Beauvillage
Boischatel (Québec)
G0A 1H0
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Denis, Gaetan
624, rue Bordé
Beauport (Québec)
G1C 5K8
TRANSFERT DE PERMIS
7-Q-205882-001A
DANS LE TERRITOIRE DE:
L'agglomération Québec (A-36)

Custeau, Jean
216, rue de la Grève
Sulvey (Québec)
J0Y 2N0
PROCUREUR: GILBERT & GILBERT
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Généreux, Hélène
121, chemin des Scouts, C.P. 206
Val-d'Or (Québec)
J9P 4P3
TRANSFERT DE PERMIS
4-Q-205166-001A
DANS LE TERRITOIRE DE:
L'agglomération Val-d'Or (A-49)

Couture, Rénald
30, Châteauguay
Lévis (Québec)
G6V 4V4
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Pelletier, Jacques
107, des Glaciers
Lévis (Québec)
G6V 4K5
TRANSFERT DE PERMIS
3-Q-205191-002B
DANS LE TERRITOIRE DE:
L'agglomération Lévis (A-35)

Auclair, Daniel
1462, Fontenelle
Sainte-Foy (Québec)
G1S 1L6
ET DEMANDEUR-CÉDANT
2969-1045 QUÉBEC INC.
2856, Montreuil
Sainte-Foy (Québec)
G1V 2E3
TRANSFERT DE PERMIS
1-Q-205698-001A
DANS LE TERRITOIRE DE:
L'agglomération Sainte-Foy-Sillery (A-38)

TAXI

Délai d'opposition ou d'intervention:
21 jours de la publication

Lamothe, Réjean
660, des Méléze
Saint-Raymond (Québec)
G0A 4G0
DEMANDE DE PERMIS
DANS LE TERRITOIRE DE:
La région Saint-Raymond (203412)
FORMÉE DES MUNICIPALITÉS:
Sainte-Christine-d'Auvergne (34105-SD)
Lac-Sérgent (34120-V)
Saint-Raymond (34125-V)
Saint-Raymond (34130-P)
Rivière-à-Pierre (34135-SD)

CAMIONNAGE LOCAL ET INTRAPROVINCIAL

Ces avis sont donnés en vertu de la partie III de la Loi de 1987 sur les transports routiers (S.C. 1987, c.35) et de la Loi sur le camionnage (L.R.Q., c. C. 51).

La Commission délivrera la licence de camionnage intraprovinciale, ou le permis de camionnage, à moins qu'une personne opposée ne la convainque que l'exploitation de l'entreprise visée est susceptible de nuire à l'intérêt public.

Le délai de l'opposition qui doit être écrite et assemblée est de 21 jours de la publication.

Avis est aussi donné que la Commission entendra la personne opposée ou son procureur sur la recevabilité de son opposition.

Pour un dossier de Montréal (M) à Montréal mardi le 6 juin 1995 à 10h00.

Pour un dossier de Québec (Q) à Québec jeudi le 8 juin 1995 à 10h00.

TRANSPORT V.C.L.P. INC.
993, route 139
Saint-Théodore-d'Acton (Québec)
J0H 1A0
DEMANDE DE PERMIS
TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 35: marchandises générales
TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

9007-3693 QUÉBEC INC.
1025, rue Ste-Angélique
Saint-Lazare (Québec)
J0P 1V0
DEMANDE DE PERMIS
TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 7: produits du pétrole et du charbon, Groupe 26: matériel d'usage militaire, Groupe 32: meubles et autres biens usagés, Groupe 35: marchandises générales
TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

Turcotte, Sylvain
238, Viau
Châteauguay (Québec)
J6K 2M7
DEMANDE DE LICENCE
TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 7: produits du pétrole et du charbon, Groupe 26: matériel d'usage militaire, Groupe 32: meubles et autres biens usagés, Groupe 35: marchandises générales
TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

PÉPINÉE LACHENAIE INC.
(Tag Marine enr.)
3389, Chemin St-Charles
Lachenaie (Québec)
J6V 1B4
DEMANDE DE PERMIS
TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 7: produits du pétrole et du charbon, Groupe 26: matériel d'usage militaire, Groupe 32: meubles et autres biens usagés, Groupe 35: marchandises générales
TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés

Urbaines

2544-3839 QUÉBEC INC.
(Transport A. Lamy enr.)
2140, chemin St-Michel
Sainte-Émélie-de-l'Énergie (Québec)
J0K 2K0
DEMANDE DE PERMIS
TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 35: marchandises générales
TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

Hurtubise, Guy
(Transport Guy Hurtubise)
329 Côte St-André
Lafontaine (Québec)
J7V 1K9
DEMANDE DE PERMIS
TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 32: meubles et autres biens usagés, Groupe 35: marchandises générales
TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

9019-2576 QUÉBEC INC.
739, Vachon
Saint-Amable (Québec)
J0L 1N0
DEMANDE DE LICENCE
TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 7: produits du pétrole et du charbon, Groupe 26: matériel d'usage militaire, Groupe 32: meubles et autres biens usagés, Groupe 35: marchandises générales
TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

EXCAVATION SYLVAIN ST-GEORGES INC.
6611, chemin Brassard
Saint-Zénon (Québec)
J0K 3N0
DEMANDE DE PERMIS
TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 7: produits du pétrole et du charbon, Groupe 26: matériel d'usage militaire, Groupe 32: meubles et autres biens usagés, Groupe 35: marchandises générales
TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

LES ENTREPRISES NORMAND LETIC INC.
5445, rue Cartier
Montréal (Québec)
H2H 1X9
DEMANDE DE PERMIS
TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 32: meubles et autres biens usagés, Groupe 35: marchandises générales
TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

Hamel, Pauline
(Distributeur Templeton)
799, rue Notre-Dame
Gatineau (Québec)
J8P 1N5
DEMANDE DE LICENCE
TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 32: meubles et autres biens usagés, Groupe 35: marchandises générales
TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

TRANSPORT KISH INC.
4075 Broadway
Lachine (Québec)
H8T 1T6
DEMANDE DE LICENCE
TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 7: produits du pétrole et du charbon, Groupe 26: matériel d'usage militaire, Groupe 32: meubles et autres biens usagés, Groupe 34: explosifs (classe 1 - Explosifs, Règlement sur le transport de marchandises dangereuses), Groupe 35: marchandises générales
TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

TRANSPOTECH INC.
a/s COMPACT SERVICE
1 Bois de Delson
Delson (Québec)
J0L 1G0
DEMANDE DE LICENCE
TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 32: meubles et autres biens usagés, Groupe 35: marchandises générales
TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

772229 ONTARIO INC.
a/s PAQUETTE, PERREAULT, TRUDEAU & ASS.
200 St-Jacques, Suite 900
Montréal (Québec)
H2Y 1M1
PROCUREUR: PAQUETTE, PERREAULT, TRUDEAU & ASS.
DEMANDE DE LICENCE
TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 7: produits du pétrole et du charbon, Groupe 26: matériel d'usage militaire, Groupe 32: meubles et autres biens usagés, Groupe 35: marchandises générales
TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

Latrelle, Linda
(Trans-Dem)
4267, Ontario est
Montréal (Québec)
H1V 1K4
DEMANDE DE PERMIS
TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 7: produits du pétrole et du charbon, Groupe 26: matériel d'usage militaire, Groupe 32: meubles et autres biens usagés, Groupe 35: marchandises générales
TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

TRANSPORT PAUL ROBILLARD INC.
15408, Oakwood
Pierrefonds (Québec)
H9H 1Y2
DEMANDE DE PERMIS
TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 7: produits du pétrole et du charbon, Groupe 26: matériel d'usage militaire, Groupe 32: meubles et autres biens usagés, Groupe 34: explosifs (classe 1 - Explosifs, Règlement sur le transport de marchandises dangereuses), Groupe 35: marchandises générales
TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

TRANSPORT HERVÉ LEMIEUX (1975) INC.
5600 chemin St-François
Saint-Laurent (Québec)
H4S 1B4
DEMANDE DE LICENCE
TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 7: produits du pétrole et du charbon, Groupe 26: matériel d'usage militaire, Groupe 32: meubles et autres biens usagés, Groupe 34: explosifs (classe 1 - Explosifs, Règlement sur le transport de marchandises dangereuses), Groupe 35: marchandises générales
TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

EXCAVATION ST-PIERRE ET TREMBLAY INC.

745, Rivière
Cowansville (Québec)
J2K 3G6
DEMANDE DE PERMIS
TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 32: meubles et autres biens usagés, Groupe 35: marchandises générales
TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

Bédard, Jean-Jacques
(Les Entreprises J.N.B.)
(993 St-Louis)
Plessisville (Québec)
G6L 2N8
DEMANDE DE PERMIS
TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 32: meubles et autres biens usagés, Groupe 35: marchandises générales
TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

2623-3270 QUÉBEC INC.
897, Rang Brodeur
Saint-Eugène (Québec)
J0C 1J0
DEMANDE DE LICENCE
TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 26: matériel d'usage militaire, Groupe 32: meubles et autres biens usagés, Groupe 35: marchandises générales
TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

Haince, Pierre
(Garage Pierre Haince)
575, rue Principale
Saint-Léon-de-de-Standon (Québec)
J99 2J9
DEMANDE DE PERMIS
TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 14: machines industrielles, agricoles, spéciales ou autres, Groupe 15: matériel de transport non-routier et pièces, Groupe 16: véhicules automobiles routiers et pièces
TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

BRANKLE BROTHERS EXPRESS INC.
a/s GAGNÉ, LE TARTE & ASS.
79 boul. René-Lévesque E., bureau 400
Québec (Québec)
G1R 5N5
PROCUREUR: GAGNÉ, LETARTE & ASS.
DEMANDE DE LICENCE
TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 7: produits du pétrole et du charbon, Groupe 26: matériel d'usage militaire, Groupe 32: meubles et autres biens usagés, Groupe 35: marchandises générales
TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

LES ENTREPRISES MARCEL THIVIER-GE INC.
660, rang 6 Sud
Saint-Honoré (Québec)
G0M 2V0
DEMANDE DE LICENCE
TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 32: meubles et autres biens usagés, Groupe 35: marchandises générales
TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

TRANSPORT PORTE DU NORD INC.
1900, 3e Avenue
Val-d'Or (Québec)
J9P 4N7
DEMANDE DE PERMIS
TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 32: meubles et autres biens usagés, Groupe 35: marchandises générales
TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

Savard, Gérard
37 St-Joseph, C.P. 246,
Baie-Saint-Paul (Québec)
G0A 1B0
DEMANDE DE PERMIS
TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 32: meubles et autres biens usagés, Groupe 35: marchandises générales
TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

MORIN-ANNETT, Alvina
1653, Douglas Blvd.
Gaspé (Québec)
G0C 1P0
DEMANDE DE PERMIS
TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 35: marchandises générales
TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

STATION-SERVICE CLÉMENT FOURNIER INC.
4560, Boulevard de la Rive Sud
Lévis (Québec)
G6W 6L7
DEMANDE DE PERMIS
TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 35: marchandises générales
TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

DEMANDE DE PERMIS
TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
BIENS TRANSPORTÉS: Groupe 35: marchandises générales
TERRITOIRES DEMANDÉS: Toutes les M.R.C., les territoires, et les Communautés Urbaines

Jeannotte, Yvon
(Yvon Jeannotte Enregistrée)
154, rue Verchères
Saint-Marc-sur-Richelieu (Québec)
J0L 2E0
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Leclerc, René
(Transport R.L. enr.)
15, rue St-Charles
Beloeil (Québec)
J3G 4L2
TRANSFERT DE PERMIS
5-M-514075-001A
CATÉGORIE REGION
DANS LE TERRITOIRE DE:
Région 6
MATIÈRES AUTORISÉES: TOUTES MATIÈRES

9012-6970 QUÉBEC INC.
(Transport Richard Lambert Enr.)
203, 2e Avenue
Témiscaming (Québec)
J0Z 3R0
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Lambert, Richard
(Transport Richard Lambert Enr.)
203, 2e Avenue
Témiscaming (Québec)
J0Z 3R0
TRANSFERT DE PERMIS
5-M-513861-002B
CATÉGORIE REGION
DANS LE TERRITOIRE DE:
Région 8
MATIÈRES AUTORISÉES: TOUTES MATIÈRES

9012-6087 QUÉBEC INC.
1649, 50e Avenue
Sainte-Lucie-des-Laurentides (Québec)
J0T 2J0
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Piché, Claude
1649, 50e Avenue
Sainte-Lucie-des-Laurentides (Québec)
J0T 2J0
TRANSFERT DE PERMIS

4-M-506536-001A-002A
CATÉGORIE REGION
DANS LE TERRITOIRE DE:
Région 6
MATIÈRES AUTORISÉES: TOUTES MATIÈRES

LES TRANSPORTS SYLVAIN TASSE INC.
1254, rue Normandie
Saint-Jovite (Québec)
J0T 2H0
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Perreault, Marcel
15, rue d'Aoust, route 117
Saint-Jovite (Québec)
J0T 2H0
TRANSFERT DE PERMIS
2-M-507684-002A
CATÉGORIE REGION
DANS LE TERRITOIRE DE:
Région 6
MATIÈRES AUTORISÉES: TOUTES MATIÈRES

TRANSPORT MIROC INC.
5375, Maricourt
Saint-Hubert (Québec)
J3V 1S3
ET DEMANDEUR-CÉDANT
L'AS L'AN 2,000 PAYSAGISTE INC.
2655, Pilon
Saint-Hubert (Québec)
J3V 5A3
TRANSFERT DE PERMIS
0-M-513056-002A
CATÉGORIE REGION
DANS LE TERRITOIRE DE:
Région 6
MATIÈRES AUTORISÉES: TOUTES MATIÈRES

DENIS ARCHAMBAULT TRANSPORT LTEE
799, Pagé
Contrecoeur (Québec)
J0L 1C0
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Archambault, Denis
799, Pagé
Contrecoeur (Québec)
J0L 1C0
TRANSFERT DE PERMIS
7-M-50720

Hôtel-Restaurant 514-229-2991
L'Eau à la Bouche
Ste-Adèle, Laurentides
TARIF SPÉCIAL
Réunions d'affaires
à partir de 47.50 \$ par pers., occ. double

LE MONDE

«Situation alarmante», croit l'ONU

Croates et Serbes se mobilisent

Zagreb (AFP) — Croates et Serbes ont poursuivi hier leur mobilisation, émaillée d'affrontements, le long du front qui les oppose en Croatie, créant ce que l'ONU a qualifié de «situation alarmante».

À Zagreb, une polémique a opposé les autorités croates à la Force de maintien de la paix en Croatie (ONURC), qui l'accuse d'avoir évacué de force un milliers de Serbes d'une ville conquise jeudi.

Dans tous les secteurs des 1200 km de front qui séparent l'armée croate des Serbes indépendantistes de Krajina, (carte ci-contre) les troupes ont continué à affluer, ont indiqué des porte-parole de l'ONURC.

Dans l'extrême-est du pays, près de la frontière avec la Serbie, une importante concentration de chars de l'armée régulière yougoslave (Serbie et Monténégro) a été signalée, ont rapporté les observateurs occidentaux déployés dans la région.

Sur place, une porte-parole de l'ONURC a indiqué que «les autorités serbes locales ont commencé vendredi à midi à évacuer la population serbe locale en direction de la Serbie». «Nous avons noté d'importants mouvements de troupes des deux bords vendredi toute la journée», a ajouté Kirsten Haupt.

Ailleurs, l'armée de Zagreb a «placé un nombre significatif de forces de combat sur tous les itinéraires stratégiques des trois secteurs du front, ce qui est pour nous alarmant», a déclaré le colonel Walt Natynczyk.

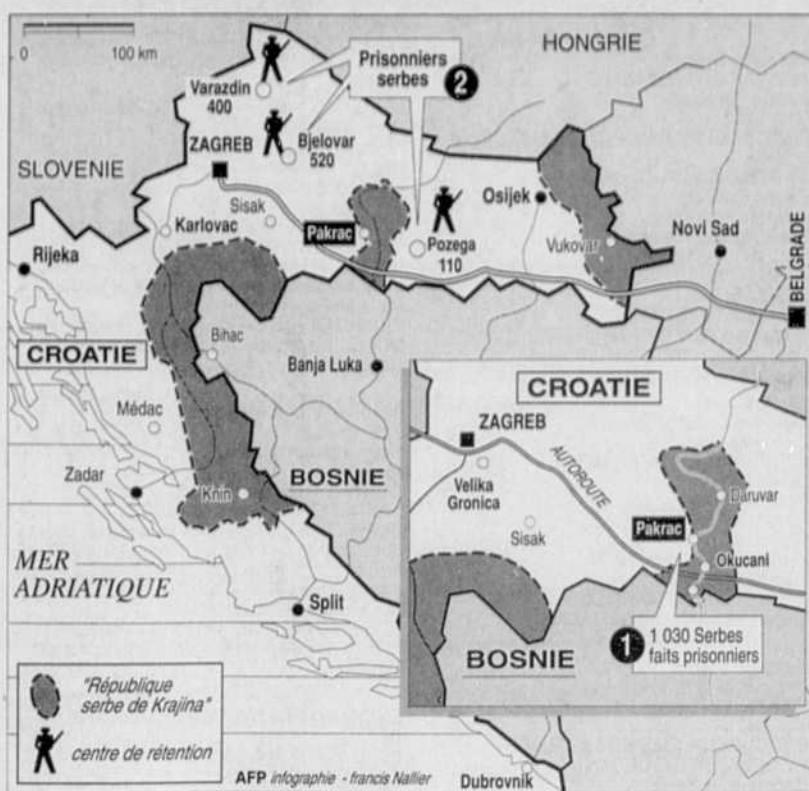
En de nombreux endroits, les soldats croates, dont les mouvements ont commencé en début de semaine, ont pris possession ou ont encerclé

des postes d'observation des casques bleus, qui ont souvent été menacés pour leur faire quitter les lieux.

De leur côté les Serbes ont au cours de la semaine repris possession de tous les dépôts d'armes lourdes qu'ils avaient placés sous le contrôle des Casques bleus, a indiqué à l'AFP un expert militaire occidental. La zone-tampon, créée aux termes du cessez-le-feu de mars 1994, est violée en presque toutes les parties du front, par les Serbes ou les Croates qui cherchent à se prendre de vitesse pour le contrôle de routes ou de positions stratégiques, estime l'ONU.

Le même expert militaire estime que la «situation est instable» et qu'un «dérapage est possible», mais que «la mobilisation croate peut très bien n'être qu'un dispositif de sécurité pour empêcher une contre-attaque après leur victoire en Slavonie occidentale».

«L'ordre d'une mobilisation plus large a été donné», poursuit-il. «Mais une telle situation ne peut durer une éternité. Nous verrons vite si la pression continue de monter ou retombe». À Zagreb, le gouvernement croate a très fermement réagi aux accusations, lancées jeudi soir par l'ONU, d'avoir eu recours au «nettoyage ethnique» dans la ville de Pakrac, où ils ont capturé un millier de Serbes, combattants ou civils, qui ont été convoyés en bus vers trois camps de prisonniers. Après une accusation, venue du Conseil de sécurité des Nations unies, de violation des droits de l'Homme, la Croatie a apporté hier la preuve, témoignages à l'appui, que si ses soldats ont bien séparé les hommes de leurs familles en les alignant dans la rue, ils n'ont commis aucune exaction.



Un avertissement à Zagreb

Paris (AFP) — Le Groupe de contact (États-Unis, Russie, Grande-Bretagne, France, Allemagne), réuni hier à Paris, a «mis en garde» la Croatie qui a déployé plusieurs milliers d'hommes dans la zone-tampon, en principe contrôlée par l'ONU, la séparant des territoires tenus par les Serbes séparatistes.

Le Groupe de contact «insiste sur la nécessité d'un rétablissement immédiat de la présence et de l'autorité des Nations unies dans les zones touchées par les hostilités», a déclaré le porte-parole du ministère français des Affaires étrangères à l'issue de la réunion. Les directeurs politiques se sont réunis près de huit heures à huis clos au Quai d'Orsay.

Le groupe de contact doit se réunir, au même niveau, vendredi prochain à Londres, a indiqué le porte-parole, Ri-

chard Duqué. Le groupe «met en garde contre toute tentative de remise en cause par la force de la situation dans les zones de déploiement de l'ONURC» (Opération des Nations unies pour le rétablissement de la confiance en Croatie), a ajouté le porte-parole. Les cinq puissances n'ont toutefois formulé aucune menace précise au cas où Zagreb ne retirerait pas ses forces.

La zone tampon, créée aux termes de l'accord de cessez-le-feu de mars 1994, n'existe pratiquement plus en tant que tel depuis l'offensive éclair lancée lundi dernier par les forces croates contre une poche stratégique en Krajina, à l'est de Zagreb.

Cette zone est violée en presque toutes les parties du front, par les Serbes ou les Croates qui cherchent à se prendre de vitesse pour le contrôle de routes ou de positions stratégiques.

Congrès du Caire sur le crime

Le trafic d'organes existe, les rumeurs aussi...

Le Caire (AFP) — Le trafic d'organes humains existe : tous les délégués réunis au Caire pour le neuvième congrès de l'ONU sur le crime sont prêts à le dénoncer, même si aucun d'entre eux n'est en mesure d'en apporter des preuves.

«On n'a jamais saisi par exemple une cargaison frauduleuse de reins passant une frontière», reconnaît un délégué européen sous couvert d'anonymat. «Aucun réseau identifié n'a jamais été mis au jour», poursuit-il, estimant que les informations qui paraissent régulièrement dans la presse tiennent souvent de la rumeur.

L'ONU elle-même, organisatrice de ce congrès sur la prévention du crime à l'ordre du jour duquel figure le trafic d'organes — dans le cadre très général de la criminalité transnationale —, affirme ne pas disposer sur place d'informations sur le sujet.

«Sans être vraiment tabou, le sujet n'est pas abordé directement au congrès, soit que certains pays n'ont pas envie de se montrer du doigt eux-mêmes, soit que d'autres n'ont pas d'information sérieuse sur le sujet», souligne une autre déléguée d'Europe de l'Est.

Une des seules délégations à avoir explicitement mentionné le trafic d'organes dans son discours général devant l'assemblée plénière du congrès est celle du... Saint-Siège. «Nous ne l'avons fait que parce que nous avons remarqué que personne ne l'avait fait auparavant», a avoué à l'AFP Mgr Michael Courtney.

«Et aussi parce que cela touche très directement la personne humaine», a-t-il ajouté, soulignant néanmoins ne disposer d'aucune information précise sur le sujet.

«Il y a quelques années, la presse

anglaise avait longuement relaté les cas de travailleurs clandestins pakistanais et turcs qui s'étaient réveillés en Grande-Bretagne avec un rein en moins», se rappelle un expert individuel, invité par l'ONU au Caire pour parler de... blanchiment d'argent.

«Les trafics porteraient essentiellement sur les cornées et les reins. Les pays d'Amérique du Sud sont souvent mentionnés pour les cornées et ceux du sous-continent indien pour les reins», ajoute-t-il.

La télévision suisse-romande a récemment fait témoigner des chirurgiens montrant un courrier en provenance de Pologne proposant des reins à greffer, d'origine jugée «douteuse» par les médecins.

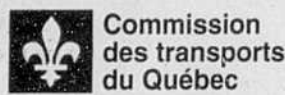
Les délégations de divers pays de ces deux régions, interrogées par l'AFP, se réfugient derrière un silence poli ou affirment leur ignorance en la matière.

«Tout remonte à l'origine à une vaste opération de désinfection du KGB», a de son côté affirmé à l'AFP l'Américain Ross Rodgers, directeur-adjoint au Département d'État.

«Des officiers russes ont avancé dans des livres récents avoir lancé, via notamment le quotidien communiste indien *New Nation*, des informations, non fondées, selon lesquelles les États-Unis étaient à l'origine d'un trafic d'enfants volés dans les pays de la région», selon le délégué américain.

«Les enfants alimentaient des réseaux d'adoption ou de trafic d'organes», a-t-il ajouté. «Au fil des ans, les rumeurs se sont propagées et ancrées dans l'inconscient collectif», affirme Ross Rodgers, selon lequel ce sujet fait désormais partie de la «psychose de suspicion Nord-Sud».

Avis de la Commission des transports du Québec



SUITE DE LA PAGE B7

Transport D.M. Cadrin enr.
12 rue Larue
La Sarre (Québec)
J9Z 2R7
ET DEMANDEUR-CÉDANT
TRANSPORT GÉNÉRAL R. DURAND INC.
252, route 101 Sud C.P. 1120
Ville-Marie (Québec)
J0Z 3V0
TRANSFERT DE PERMIS
2-M-511835-004B
CATÉGORIE RÉGION
DANS LE TERRITOIRE DE:
Région 8
MATIÈRES AUTORISÉES: TOUTES
MATIÈRES

M95-01653-6

LES TRANSPORTS MICHEL CHARBON-NEAU INC.
21, rang 1, Gravel
Ferme-Neuve (Québec)
J0W 1C0
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Sigouin, Laurier
1007, L'Allemant
Mont-Laurier (Québec)
J9L 3H5
TRANSFERT DE PERMIS
5-M-508440-001A
CATÉGORIE RÉGION
DANS LE TERRITOIRE DE:
Région 7
MATIÈRES AUTORISÉES: TOUTES
MATIÈRES

M95-01654-4

Boulay, Sylvio
12 9ème Rue
Anse-à-Vallée
Gaspé (Québec)
G0E 1M0
PROCUREUR: ABDELNOUR ET DESROSIERS
(notaires)
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Stanley, Francis
291C boul. Gaspé, C.P. 1065
Gaspé (Québec)
G0C 1R0
TRANSFERT DE PERMIS
Permis concerné: 6-Q-500705-002A
Transport de matières en vrac
DANS LE TERRITOIRE DE:
Région 1
MATIÈRES AUTORISÉES: TOUTES
MATIÈRES

M95-01106-9

JASMIN & RÉGIS IMBEAULT INC.
107 O. St-Jean de Cherbou
Saint-Jean-de-Cherbourg (Québec)
G0J 2R0
ET DEMANDEUR-CÉDANT
SUCCESSION RENE PELLETIER
a/s de: M. Gilbert Pelletier
428, Rang 3 Est
Saint-Octave-de-Métis (Québec)
G0J 3B0
TRANSFERT DE PERMIS
Permis concerné: 2-Q-502283-002A
Transport de matières en vrac
DANS LE TERRITOIRE DE:
Région 1
MATIÈRES AUTORISÉES: TOUTES
MATIÈRES

M95-01112-7

Neault, Raymond
659, des Dominicains
Trois-Rivières-Ouest (Québec)
G9A 3A5
ET DEMANDEUR-CÉDANT
3095-8110 QUEBEC INC.
(Construction Shawinigan)
330, de la Transmission
C.P. 4051
Shawinigan (Québec)
G9N 7V5
TRANSFERT DE PERMIS
Permis concerné: 0-Q-510916-001A
Transport de matières en vrac

M95-01114-3

DANS LE TERRITOIRE DE:
Région 4
MATIÈRES AUTORISÉES: TOUTES
MATIÈRES

Q95-01118-4

Bolduc, André
1403, rue Bagot
La Baie (Québec)
G7B 2P5
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Minier, Jacques
1131, St-André
La Baie (Québec)
G7B 2L5
TRANSFERT DE PERMIS
Permis concerné: 1-Q-500304-001A
TRANSPORT DE MATIÈRES EN VRAC
DANS LE TERRITOIRE DE:
Région 2
MATIÈRES AUTORISÉES: TOUTES
MATIÈRES

Q95-01120-0

ROLLAND BOUCHARD ET FILS INC.
905, 4ème Rang
Saint-Etienne-des-Grès (Québec)
G0X 2P0
PROCUREUR: Me Brigitte Landry
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Bouchard, Rolland
905 4e Rang
Saint-Etienne-des-Grès (Québec)
G0X 2P0
TRANSFERT DE PERMIS
Permis concerné: 7-Q-502601-001A
Transport de matières en vrac
DANS LE TERRITOIRE DE:
Région 4
MATIÈRES AUTORISÉES: TOUTES
MATIÈRES

Q95-01122-6

Boulet, Gérald
200, de la Rivière
Grande-Vallée (Québec)
G0E 1K0
PROCUREUR: GRONDIN, POUDRIER, BERNIER
Société d'avocats
ET DEMANDEUR-CÉDANT
TRANSPORT LUVRA INC
80, des Érables C.P. 498
Luceville (Québec)
G0K 1E0
TRANSFERT DE PERMIS
Permis concerné: 0-Q-507789-002A
TRANSPORT DE MATIÈRES EN VRAC
DANS LE TERRITOIRE DE:
Région 1
MATIÈRES AUTORISÉES: TOUTES
MATIÈRES

Q95-01129-1

Bignell, Blake
71, des Mélézes
Lac-Beaupré (Québec)
G0A 2C0
ET DEMANDEUR-CÉDANT
SERVICE REGENT BROUSSEAU INC.
250, boul. Talbot
St-Henri-et-Tekesbury (Québec)
G0A 4P0
TRANSFERT DE PERMIS
Permis concerné: 0-Q-511088-001A
TRANSPORT DE MATIÈRES EN VRAC
DANS LE TERRITOIRE DE:
Région 3
MATIÈRES AUTORISÉES: TOUTES
MATIÈRES

Q95-01133-3

Théberge, Louis
18, Principale Ouest
C.P. 66
Saint-Simon (Québec)
G0L 4C0
PROCUREUR: ÉMOND ET HÉROUX
ET DEMANDEUR-CÉDANT
EXCAVATION NORMAND PROULX INC.
524, Duchénier
Saint-Narcisse-de-Rimouski (Québec)
G0A 1J0
PROCUREUR: ÉMOND ET HÉROUX
TRANSPORT DE PERMIS
Permis concerné: 8-Q-510074-001A
Transport de matières en vrac
DANS LE TERRITOIRE DE:
Région 1
MATIÈRES AUTORISÉES: TOUTES
MATIÈRES

Q95-01138-2

Caron, Jean-François
2095, Industriel

Val-Bélair (Québec)
G3K 1M9
PROCUREUR: ÉMOND ET HÉROUX
ET DEMANDEUR-CÉDANT
EXCAVATION M. BILLODEAU INC.
23, rue Lonier
Saint-Etienne-de-Beaumont (Québec)
G0R 1C0
PROCUREUR: ÉMOND ET HÉROUX
TRANSPORT DE PERMIS
Permis concerné: 3-Q-510996-001B
TRANSPORT DE MATIÈRES EN VRAC
DANS LE TERRITOIRE DE:
Région 3
MATIÈRES AUTORISÉES: TOUTES
MATIÈRES

Q95-01153-1

Lagacé, Gisèle
100, Villerey
L'Isle-Verte (Québec)
G0L 1L0
ET DEMANDEUR-CÉDANT
LES ENTREPRISES GÉRALD DUBÉ
LTEE
100, Villerey
L'Isle-Verte (Québec)
G0L 1L0
TRANSFERT DE PERMIS
Permis concerné: 4-Q-508205-002A
Transport de matières en vrac
DANS LE TERRITOIRE DE:
Région 3
MATIÈRES AUTORISÉES: LE SABLE, LA
TERRE, LE GRAVIER, LA PIERRE, LE
BETON BITUMINEUX Y COMPRIS L'AS-
PHALTE PLANE ET L'ASPHALTE RECY-
CLABLE ET NON RECYCLABLE, LES
PRODUITS DE LA FERME, DE L'AGRI-
CULTURE ET DE LA PÊCHE TRANS-
PORTÉS DU LIEU DE COUPE,
CUEILLETTE OU EXTRACTION À UNE
PREMIÈRE USINE DE TRANSFORMA-
TION OU AU MARCHÉ, LE BOIS DE
CHAUFFAGE, LE SEL (CHLORURE DE
SODIUM) DESTINÉ À L'ENTRETIEN DES
CHEMINS, LE CALCIUM (CHLORURE DE
CALCIUM) DESTINÉ À L'ENTRETIEN
DES CHEMINS, GROUPE 3, GROUPE 4
ET GROUPE 7.

Q95-01155-6

9018-4037 QUÉBEC INC.
(Issue de la fusion)
1148, Rang Simple
Saint-Félicien (Québec)
G8K 2N9
PROCUREUR: MORAI, PILOTE & GI-
RARD
ET DEMANDEUR-CÉDANT
9015-7637 QUÉBEC INC.
(Compagnie fusionnée)
1148, Rang Simple
Saint-Félicien (Québec)
G8K 2N9
PROCUREUR: MORAI, PILOTE & GI-
RARD
TRANSFERT DE PERMIS
Permis concerné: 7-Q-511263-001A
Transport de matières en vrac
DANS LE TERRITOIRE DE:
Région 2
MATIÈRES AUTORISÉES: TOUTES
MATIÈRES

Q95-01160-6

PAUL VIGNOLA TRANSPORT INC
234, Route Rurale 3 Ouest
Saint-Mathieu-de-Rieux (Québec)
G0L 3T0
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Thibault, Oscar
37, route des Pionniers
Sainte-Blandine (Québec)
G0K 1J0
TRANSFERT DE PERMIS
Permis concerné: 0-Q-501444-001A
TRANSPORT DE MATIÈRES EN VRAC
DANS LE TERRITOIRE DE:
Région 1
MATIÈRES AUTORISÉES: TOUTES
MATIÈRES

Q95-01162-2

Lemieux, Éric
(Transport Eric Lemieux)
1133, rue Jonquille
Val-Bélair (Québec)
G3K 1N2
ET DEMANDEUR-CÉDANT

Jenkins, Yves
2164, de l'Église Nord
Val-Bélair (Québec)
G3K 1Y2
TRANSFERT DE PERMIS
Permis concerné: 4-Q-510169-001A
Transport de matières en vrac
DANS LE TERRITOIRE DE:
Région 3
MATIÈRES AUTORISÉES: TOUTES
MATIÈRES

Q95-01164-8

J.M. DEMERS INC.
(Issue de la fusion)
880, chemin Pintendre
Pintendre (Québec)
G0R 2K0
ET DEMANDEURS-CÉDANTS
J.M. DEMERS INC.
(Compagnie fusionnée)
880, chemin Pintendre
Pintendre (Québec)
G0R 2K0
M. DEMERS INC.
(Compagnie fusionnée)
296, rue du Parc
Pintendre (Québec)
G6C 1C3
MAINTIEN ET TRANSFERT DE PERMIS
SUIVE À UNE FUSION
PERMIS CONCERNÉS: 0-Q-508712-001A
0-Q-508613-001A & 002A
TRANSPORT DE MATIÈRES EN VRAC
DANS LE TERRITOIRE DE:
Région 3
MATIÈRES AUTORISÉES: TOUTES
MATIÈRES
LA COMPAGNIE J.M. DEMERS INC. EST
ISSUE DE LA FUSION DES COMPAG-
NIES J.M. DEMERS INC. ET M. DE-
MERS INC.

COURTAGE EN CAMIONNAGE EN VRAC

Avis des affaires relatives au courtage en transport donnés en vertu des dispositions des Règles de pratique et de règle interne de la Commission des transports du Québec

Délai d'opposition ou d'intervention:
21 jours de la publication

POSTE DE CAMIONNAGE EN VRAC RÉGION 0 INC.
1800, bl. Marie-Victorin, bureau 201
Longueuil (Québec)
J4G 1V9
PROCUREUR: PAQUETTE, PER-
REALT, TRUDEAU & ASS.
MODIFICATION AUX RÈGLEMENTS GÉ-
NÉRAUX ET DEMANDE DE MODIFICA-
TION DES TARIFS
Cotisation annuelle: 615 \$.

MARITIME

Cette publication constitue l'avis que la Commission donne à tous les titulaires de permis pour satisfaire à l'article 9 de l'ordonnance générale sur le transport de passagers et de marchandises par eau.

Délai d'opposition ou d'intervention:
21 jours de la publication

LES BATELIERS DE PERCE INCORPORÉ
C.P. 278
Percé (Québec)
G0C 2L0
RENOUVELLEMENT DE PERMIS, MAIN-
TIEN ET FIXATION DE TAUX
CLASSE I-B: TRAVERSÉES
2-Q-700044-001C
SERVICE(S) AUTORISÉ(S):
Service 1: Transport maritime de passagers de la ville de Percé (02005) pour faire le tour de l'île Bonaventure (Percé 02005), et retour, avec autorisation de laisser descendre des passagers dans l'île et les ramener plus tard.
Transport maritime de passagers à l'horaire fixe et/ou sur demande de Percé (02005)

au Parc Forillon Gaspé (03005), et retour à Percé (02005), avec autorisation de prendre des passagers à Percé (02005) et au Parc Forillon Gaspé (03005).
Service 2: Transport maritime de passagers, bagages et marchandises générales, de Percé (02005) à l'île Bonaventure (Percé 02005), et retour.
CLASSE IV: CHARTRE-PARTIE
2-Q-700044-002C
SERVICE(S) AUTORISÉ(S):
Transport maritime de passagers à l'horaire fixe et/ou sur demande de Percé (02005) au Parc Forillon Gaspé (03005), et retour à Percé (02005), avec autorisation de prendre des passagers à Percé (02005) et au Parc Forillon Gaspé (03005).

NEILSON EXCAVATION INC
578, chemin Olivier
Bernières-Saint-Nicolas (Québec)
G7A 1A5
RENOUVELLEMENT ET MAINTIEN DE PERMIS SUIVE À UNE FUSION
CLASSE III: MARCHANDISES EN VRAC
5-Q-700132-002B
SERVICE(S) AUTORISÉ(S):
Transport de bois de pulpe, de bois de sciage et autres et des cargaisons générales entre les ports situés dans les limites de la province de Québec (105092), le tout sujet aux restrictions imposées par le certificat d'inspection du navire émis par le ministère des transports du Canada, le ou les navires utilisés devant être acceptés par les autorités compétentes et être munis des appareils de sauvetage et de sécurité requis par la loi.
Sans horaire déterminé.
COMPAGNIES FUSIONNÉES: Les Équipements Neilson Inc. et Neilson Excavation Inc.
COMPAGNIE ISSUE DE LA FUSION: Neilson Excavation Inc.

CROISIÈRES M/S JACQUES CARTIER INC
726, De Gaspé-Ouest C.P. 293
Saint-Jean-Port-Joli (Québec)
G0R 3G0
PROCUREUR: GRONDIN, POUDRIER, BERNIER
Société d'avocats
MAINTIEN ET TRANSFERT DE PERMIS
9-Q-700120-001B
CLASSE I-A: PASSAGERS
Service(s) autorisé(s): Croisières et excursions touristiques sur le fleuve Saint-Laurent et sur la rivière Saint-Maurice avec départ de Trois-Rivières en direction ouest pouvant aller jusqu'à Sorel et en direction est, pouvant aller jusqu'à Québec y compris les arrêts et départs du Cap-de-la-Madeleine et St-Jean-Baptiste-de-Nicolet.

9-Q-700120-002C
CLASSE IV - CHARTRE-PARTIE
Service(s) autorisé(s): Transport de passagers et de leurs bagages par chartre-partie avec départs et/ou arrivées au port de Trois-Rivières pour croisières sur le fleuve St-Laurent avec arrivées et/ou départs à l'un des ports suivants au choix du locataire: St-Jean-Baptiste-de-Nicolet, Cap-de-la-Madeleine, Sainte-Angèle-de-Prémont, Champlain, Lacanour et Batiscan.
9-Q-700120-003B
CLASSE IV - CHARTRE-PARTIE
Service(s) autorisé(s): Transport de passagers et de leurs bagages par chartre-partie pour croisières sur le fleuve Saint-Laurent, entre le port de Québec et le port de Montréal.
9-Q-700120-004B
CLASSE IV - CHARTRE-PARTIE
Service(s) autorisé(s): Transport de passagers et de leurs bagages par chartre-partie pour croisières sur le fleuve Saint-Laurent, entre le port de Trois-Rivières et le port de Québec.

9-Q-700120-006B
CLASSE IV - CHARTRE PARTIE
Service(s) autorisé(s): Transport de passagers et de leurs bagages par chartre-partie pour croisières sur la rivière Saguenay entre le port de Tadoussac et le port de

Chicoutimi ou de La Baie.

9-Q-700120-008B
CLASSE IV: CHARTRE-PARTIE
Service(s) autorisé(s): Transport de passagers, de leurs bagages par chartre-partie pour croisière sur le fleuve St-Laurent et la rivière Outaouais, entre le port de Montréal et le port de Hull, avec arrêt et départ au port de Montebello.
9-Q-700120-009A
CLASSE I-A: PASSAGERS
SERVICE(S) AUTORISÉ(S):
Excursions touristiques et récréatives sur le fleuve St-Laurent entre les ports de Trois-Rivières (37065), Montréal (66025) et Québec (23025) avec arrêt et départ dans tous les ports intermédiaires, y compris les excursions sur les rivières Richelieu et St-Maurice, selon l'intérêt touristique saisonnier et selon l'horaire déposé au dossier.
9-Q-700120-010A
CLASSE I-A: PASSAGERS
SERVICE(S) AUTORISÉ(S):
Excursions touristiques et récréatives sur le fleuve St-Laurent et la rivière Outaouais entre les ports de Tadoussac et Chicoutimi, avec arrêt et départ dans les ports intermédiaires, selon l'intérêt touristique saisonnier et selon l'horaire déposé au dossier.

9-Q-700120-011A
CLASSE I-A: PASSAGERS
SERVICE(S) AUTORISÉ(S):
Excursions touristiques et récréatives sur la rivière Saguenay entre les ports de Tadoussac et Chicoutimi, avec arrêt et départ dans les ports intermédiaires, selon l'intérêt touristique saisonnier et selon l'horaire déposé au dossier.
9-Q-700120-012A
CLASSE I-A: PASSAGERS
SERVICE(S) AUTORISÉ(S):
Excursions touristiques et récréatives sur le fleuve St-Laurent et/ou la rivière Outaouais avec départ et/ou arrivée entre les ports situés dans la province de Québec (105092), à la frontière Québec-Ontario (105010), selon l'intérêt touristique saisonnier et selon l'horaire déposé au dossier.

9-Q-700124-2
CROISIÈRE MARJOLAINE INC.
1287, Boul. Saguenay Est
C.P. 203
Chicoutimi (Québec)
G7H 5B7
PROCUREUR: LANGLOIS, ROBERT
RENOUVELLEMENT DE PERMIS ET
DEPOT DE TAUX ET TARIFS
9-Q-700062-002C
CLASSE I-A: PASAGERS
Service(s) autorisé(s): Effectuer selon un horaire fixe, des croisières et excursions sur la rivière Saguenay entre Chicoutimi et Tadoussac avec départs et arrivées à tous les quais accessibles entre les endroits, notamment les quais de Chicoutimi, Sainte-Rose-du-Nord, Tadoussac et Ville de La Baie.
HORAIRE: Selon des horaires déposés au dossier de la C.T.Q.
FREQUENCE: Le service est offert durant la saison estivale, c'est-à-dire à compter du mois de mai jusqu'au mois d'octobre de chaque année.

M95-01350-9
ERRATUM
Veuillez prendre note que dans la publication du journal Le Devoir du 22 avril 1995 en page B-7, sous la rubrique camionnage en vrac, on aurait dû lire (Les Entrepreneurs D.H. enr.) au lieu de (Les Entrepreneurs D.H. enr.) et J0E 120 au lieu de J0G 120.

Bureau de Québec
5500, boul. des Galeries
Québec (Québec)
G2K 2E1 (418) 643-5694

Bureau de Montréal
505, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec)
H2L 1K2 (514) 873-6414

Le Secrétaire
Léonce Girard

• LE MONDE •

EN BREF

OUI AU TNP

New York (AFP) — Le Canada, au nom de 103 pays, a demandé formellement hier la prorogation indéfinie du Traité de non-prolifération des armes nucléaires (TNP) lors de la conférence de New York sur l'avenir de ce traité. L'Indonésie, au nom d'un petit groupe de pays en développement dont le nombre n'a pas été précisé, a officiellement proposé une prorogation du TNP pour des périodes de 25 ans renouvelables. S'il n'y avait pas consensus, un vote aurait lieu la semaine prochaine. Tous les pays industrialisés — en particulier les États-Unis, la Russie, la France et la Grande-Bretagne — sont sur la liste des coparrains de la demande, présentée par le Canada en séance plénière.

GRENADE AU MARCHÉ

Bujumbura (AFP) — Une grenade a éclaté hier en fin de matinée au marché central de Bujumbura, faisant 31 blessés dont six graves, a-t-on appris de source officielle. Tous les blessés ont été transportés à l'hôpital Prince Regent Charles, situé au centre de la capitale burundaise, a-t-on indiqué de même source. L'auteur de l'attentat a été appréhendé par la police, précise-t-on de source policière. La grenade a été lancée tout près des stands de poissons et de la gare routière des transporteurs en commun vers Gitega (centre) et Ngozi (nord du Burundi). Cet attentat intervient deux jours après qu'un bus de l'Office des transports en commun (OTRACO, service public) eut été attaqué par une bande armée dans la province de Ngozi. L'attaque contre le bus a fait 18 morts sur le coup et plusieurs blessés graves dont deux sont morts après leur admission à l'hôpital de Ngozi.

FORT, LE LABOUR

Londres (AFP) — Les conservateurs ont perdu entre 1800 et 2000 sièges lors des élections locales tenues jeudi en Angleterre et au pays de Galles. Les premières estimations avaient tablé sur une perte de 2500 sièges, sur les 4100 que les Tories détenaient au total en terme de conseillers locaux. Selon la BBC radio, avec 25 % seulement des suffrages exprimés, le parti au pouvoir laisserait à ses adversaires au moins 1800 sièges et peut-être jusqu'à 2000. Le Labour en revanche gagnerait au moins 1600 sièges, avec 48 % des votes, soit son meilleur score depuis une trentaine d'années.

QUE C'EST BON LE VIN

Londres (AFP) — Le vin consommé avec modération est une bonne protection contre les maladies coronariennes et d'autres, mais cela n'est pas vrai pour la bière et les alcools, selon une étude publiée hier dans la dernière livraison du *British Medical Journal*. Le journal, citant une enquête menée par l'Institut de médecine préventive de Copenhague, affirme que les personnes qui boivent de trois à cinq verres de vin par jour ont 50 % de chance de vivre plus longtemps que ceux qui ne boivent jamais de vin. Par contre, selon la même étude, ceux qui boivent par jour trois à cinq bières ou d'autres alcools ont un taux de morbidité plus important que ceux qui ne prennent jamais de boissons alcoolisées.

Dans le sud du Rwanda

La vie reprend son cours à l'université de Butare

Près d'un millier d'étudiants avaient été massacrés à la machette l'an dernier

CLÉMENT TRUDEL
LE DEVOIR

La vie reprend ses droits depuis un mois à l'Université de Butare, au sud du Rwanda, où le tiers des professeurs et entre 600 et 1000 étudiants avaient été tués à la machette l'an dernier. La mutation est patente. Les inscrits devront dormir dans des tentes. Il y a 4000 étudiants là où il y en avait auparavant, en moyenne, 3000. L'insolite cette fois-ci, c'est que seule compte la note d'examen d'entrée; fini le quota de 10 % d'étudiants tutsis qui prévalait depuis plus de 20 ans. Le recteur a tenu pour la circonstance un discours «volontariste», invitant les jeunes à «retrouver l'unité du peuple rwandais, il n'y a plus ni hutu ni tutsi», et à transcender les clivages exacerbés du temps de la colonisation, etc.

Colette Braeckman, journaliste au quotidien bruxellois *Le Soir*, est l'auteur d'un bouleversant témoignage sur le «génocide moderne et programmé» qui a coûté la vie à près d'un million de Rwandais, d'avril à juillet 1994 (*Rwanda: histoire d'un génocide*, chez Fayard). Elle rentre du Rwanda.

En entrevue, lors d'un colloque de deux jours qui a pris fin hier à l'Institut d'hôtellerie, elle dit que «l'heure des historiens viendra plus tard, j'ai voulu qu'on n'oublie pas trop vite les victimes, il faut contrer le révisionnisme» qui pointe déjà son nez. Le volet génocide des événements au Rwanda risque, selon elle, d'être supplanté par une vaste «entreprise humanitaire», certains pays, comme la France, ayant intérêt à laisser dans le brouillard le rôle qu'ils ont joué dans les étapes antérieures au déclenchement de ce génocide «moderne et programmé» qui visait au premier chef les Tutsis, puis les Hutus dits modérés qui tentaient de s'insérer dans une conjoncture nouvelle. C'était l'époque où se faisait jour «un combat pour une presse critique et pluraliste» que la parenthèse tragique du génocide, auquel ont incité des «médias-tuteurs» telle la Radio des 1000 collines, risque de mettre sous le boisseau: «Je doute que les journalistes rwandais acceptent de se remettre sous un carcan», estime Colette Braeckman.

Une clique politique

Sur le fond du génocide, elle dira qu'il est dû au fait qu'une clique politique a confondu «majorité ethnique» (hutu) et «démocratie», avec les excès dont on dresse aujourd'hui le post-mortem, tout en craignant qu'il n'y ait une «deuxième manche».

La vie des institutions politiques reprend au Rwanda souverain, a plaidé par sa part cette semaine le ministre rwandais de la Réhabilitation et de l'Insertion sociale, Jacques Bihozagara, invité lui aussi à exposer, lors d'un colloque coïncidant avec le festival Vues d'Afrique, ce qu'il pense de l'information diffusée sur le conflit rwandais. Le gouvernement mis en place officiellement à l'été 1994 à Kigali a «réussi à juguler le génocide», dit-il. L'ambiguïté de la France, selon le Dr Bihozagara, fut d'accueillir pêle-mêle dans une «zone de sécurité» située dans le sud-ouest du pays, victimes et bourreaux.

Le ministère que dirige cet ancien porte-parole du Front patriotique rwandais (FPR) en Europe, a établi, par son Centre des opérations intégrées (IOC), un plan de fermeture des camps de personnes déplacées, y inclus celui de Kibeho.

La décision de suspendre la distribution de vivres à ces camps où se terrent notamment des «génociteurs» fut complotée selon lui par la distribution de vivres pour 150 000

personnes rentrées dans leurs communes. M. Bihozagara déclare que Kigali a «gelé pour cinq ans» les activités des partis politiques. Pour la pacification, afin de combattre les divisions ethniques. Si le but est atteint avant cinq ans, «pas de problème».

Les membres du gouvernement rwandais se sont aussi demandé, glisse M. Bihozagara, «pourquoi ne pas geler aussi les activités de la presse?». La presse libre doit répondre à des règles de déontologie et nous avons abrogé la loi réglementaire pour définir les «nouvelles règles du jeu» que le ministre de la Justice se chargera d'appliquer. Toujours par souci de ne pas faire renaître les tensions qui pourraient «bouleverser toute la région», le Rwanda aura donc à l'œil les médias.

Il faut dire que tout au long de ce colloque, une forte proportion des participants de souche rwandaise s'est efforcée de saper la crédibilité des ONG et, en bloc, des «journalistes occidentaux» qui — jugement confirmé par Florian Sauvageau, directeur du Centre d'étude des Médias (Université Laval) — auraient tendance à ne retenir que les catastrophes.

Renaud de la Brosse est coordonnateur du collectif de journalistes et d'universitaires qui vient de publier — une initiative de Reporters sans frontières — *Les Médias de la haine* (éditions La Découverte). Ce dossier expose le rôle de médias «machines de guerre» en Crimée, dans l'ex-Yougoslavie, mais aussi dans ce contexte explosif du Rwanda et du Burundi.

L'universitaire revient sur les limites à établir à la liberté d'expression des lors que des médias sont aux mains de «jusqu'au-boutistes» prônant l'exclusion, la haine, au nom d'une religion, d'une idéologie ou d'une formation politique. M. de la Brosse rappelle que la presse africaine est en général une presse d'opinion, extrêmement jeune, et qu'une aide technique pourrait être apportée à cette presse, par des ong canadiennes notamment: apport technique, échanges, etc. C'est aussi le sens de l'appel lancé jeudi par le directeur Jean-Pierre Mugabe, du *Tribun du peuple*, au nom d'une dizaine de médias publiés au Rwanda en français, en anglais ou en kinyarwanda.

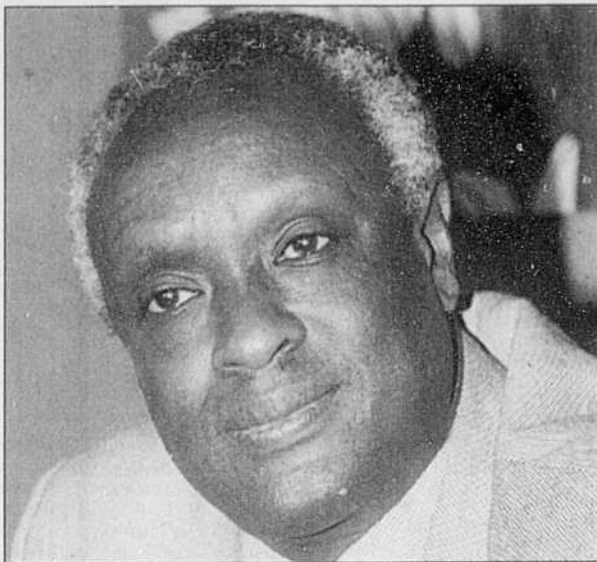


PHOTO JACQUES GRENIER

Jacques Bihozagara, ministre rwandais de la Réhabilitation et de l'Insertion sociale.

Bizimungu dénonce tout le monde

Dakar (AFP) — Le président rwandais Pasteur Bizimungu a dénoncé hier à Dakar le peu d'empressement de la communauté internationale à juger les coupables du génocide perpétré au Rwanda et accusé de complaisance les pays africains qui hébergent des milices hu-

tus. «La communauté internationale n'est pas active pour hâter le fonctionnement du tribunal international chargé de juger les coupables du génocide au Rwanda et laisse pourrir la situation», a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse à l'issue du 3^e sommet américano-africain de Da-

kar auquel il a pris part.

«Dans le cas du génocide des Juifs, le premier jugement des coupables a eu lieu quelques jours seulement après la fin de la guerre. Au Rwanda, cela fait un an et il n'y a toujours aucun coupable de jugé», a-t-il ajouté.



PHOTO P

Boris Eltsine était aux prises hier avec une médaille rebelle qui, par deux fois, se retrouva sur le sol avant de bien s'accrocher à l'uniforme du général Abramov. La cérémonie se déroulait au Kremlin où une quinzaine de héros de la Seconde Guerre mondiale étaient décorés de l'Ordre de Joukov, du nom du général soviétique qui signa l'acte de reddition des forces allemandes à Berlin il y a 50 ans.

Les Tchétchènes harcèlent les Russes

Grozny (AFP) — Les indépendantistes tchétchènes poursuivaient leur harcèlement des forces russes autour de Grozny hier, tandis que les deux côtés se promettaient des «surprises» à l'occasion de la date symbolique du 9 mai.

Dans l'après-midi, des échanges de tirs assez intenses se sont produits à la périphérie nord-est de la capitale tchétchène, autour d'une ancienne usine de conserves.

Les échanges ont fait un mort civil, le conducteur d'une voiture prise sous le feu, selon des témoins.

Des tirs d'armes automatiques et de mitrailleuses ainsi que des détonations de grenades ont été entendus dans le secteur pendant environ une heure. Aucun bilan n'était toutefois immédiatement disponible.

Dans la nuit de jeudi à vendredi des échanges de tirs avaient déjà été entendus, notamment dans le nord et le centre de la capitale, selon des témoignages d'habitants.

Les indépendantistes tchétchènes ont lancé cette dernière semaine une série d'attaques contre les positions russes dans et autour de Grozny, intensifiant leur harcèlement des forces de Moscou à l'approche des fêtes du cinquantenaire de la victoire sur l'Allemagne nazie. Une cinquantaine de chefs d'Etat et de gouvernements étrangers sont attendus à cette occasion à Moscou, et les Tchétchènes semblent

décidés à tout faire pour troubler les cérémonies, à l'occasion desquelles le président Boris Eltsine a décrété un «moratoire» sur les opérations militaires jusqu'au 11 mai.

«Bien sûr, je vois tous les jours des gens dont je sais que ce sont des combattants, mais la journée ils sont comme tous les autres habitants et puis la nuit ils prennent leurs armes et vont s'occuper d'autres choses», explique Rouslan, un habitant du quartier Mikroraiou, dans le nord-est de la ville.

Les forces russes reconnaissent que leurs positions sont régulièrement attaquées. «C'est presque chaque nuit et contre plusieurs postes», explique sous couvert d'anonymat un officier affecté à l'état-major du ministère russe de l'Intérieur, dont les troupes quadrillent la capitale tchétchène.

«Ils ont même déjà mitraillé notre quartier-général», situé à l'aéroport militaire de Khankala, à l'ouest de la capitale, reconnaît-il.

Face à cette escalade, les forces russes sur place se refusent à communiquer tout bilan à la presse étrangère, mais selon une source militaire citée par l'agence Interfax, un officier et deux soldats russes ont été tués hors de Grozny au cours des dernières 24 heures, ainsi que 32 combattants tchétchènes, dont 15 près de Bamout, une des dernières places-fortes indépendantistes dans l'ouest de la république.

LA SOCIÉTÉ ROYALE DU CANADA

Le président de la Société royale du Canada,
Monsieur John Meisel

Le président de l'Académie des lettres et des sciences humaines,
Monsieur Jacques Lévesque

Le président de l'Académie des sciences,
Monsieur Lawrence A. Mysak

ainsi que les membres de ces académies

vous prient d'assister à la réception,
à titre de membre de la Société, de

Madame Phyllis Lambert
et de

Monsieur Christian de Duve
et de

Monsieur Jacques Godbout

ainsi qu'à la présentation de
Madame Lise Bissonnette
par *Monsieur Jacques Lévesque*

et de

Monsieur Christian de Duve

professeur à l'Institut international
de pathologie cellulaire et moléculaire de Belgique
par *Monsieur Michel Chrétien*

Le mercredi 10 mai 1995, à vingt heures,
au Centre Canadien d'Architecture
Théâtre Paul-Desmarais
1920, rue Baile, Montréal

De courtes allocutions seront prononcées

Monsieur Christian de Duve
«L'origine de la vie»

Madame Lise Bissonnette
«Lecture/culture, réflexions sur la civilisation du papier»

Réception

Le public est cordialement invité
R.S.V.P.: *Élaine Dupré*
(514) 987-4582

Le nombre de places est limité.

NOURAIE



La plus grande
sélection de tapis
persans
HAMADAN

de Perse 7' X 5'
475 \$

Les samedis entre 10h et 14h

PLACE BONAVENTURE, COIN UNIVERSITÉ ET ST-ANTOINE
ASCENSEUR SUD-EST ÉTAGE C (514) 879-9176

Série de conférences
sur les
finances personnelles

Les coupons détachés
vous intriguent? Vous
planifiez votre retraite ou
celle-ci est arrivée plus tôt
que prévu? Des experts
vous expliqueront les
petits et les grands
mystères des finances
personnelles en termes
clairs et accessibles.

Collège Jean de Brébeuf
Les mardis soir
de 19h00 à 21h00,
du 16 mai au 6 juin.

Coût: 65,00 \$
Le nombre de participants est limité.

OPTION RETRAITE
POUR VOTRE SÉCURITÉ FINANCIÈRE



Demandez notre dépliant
d'information en composant le
861-0777.
Demandez Karoline Beaulac

MEMBRE - Fonds
canadien de protection
des épargnants
Membre de la
Bourse de Montréal

Hommage à Pierre Ayot

Le souvenir que nous gardons de Pierre Ayot
demourera toujours associé à la grande fête de l'été
1993, alors qu'il nous convia à prendre part à la
réalisation et à la présentation de son Museum
Circus au Musée du Québec.

Ce grand artiste québécois aura su, par sa simplicité
et son enthousiasme, nous plonger dans la magie de
son imaginaire et de son univers ludique.

Équipe du Musée du Québec.



MUSÉE DU QUÉBEC

Parc des Champs-de-Bataille, Québec, G1R 5H3
(418) 643-2150.

Le Musée du Québec est subventionné par le ministère de la Culture et des
Communications du Québec.

TÉL.: 985-3344

ANNONCES CLASSÉES

FAX: 985-3340

I • N • D • E • X
REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

- 100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
100 • 150 Achat-vente-échange
160 • 199 Location
- 200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
200 • 250 Achat-vente-échange
251 • 299 Location
- 300 • 399 MARCHANDISES
400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES
ET DE SERVICES
- 600 • 699 VÉHICULES

LES ANNONCES CLASSÉES

DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8H30 À 16H00Pour placer, modifier ou annuler votre
annonce, téléphonez avant 14h30
pour l'édition du lendemain.Téléphone: 985-3344
Télécopieur: 985-3340

Conditions de paiement: cartes de crédit

100
VISITES LIBRES

3815 VAN HORNE - C.D.N.
DIMANCHE 14H, A 16H
Cottage impeccable, 4 c.c., boiserie,
foyer, solarium, garage, syst. d'alarme.
Occup. 30 jours. REDUIT. Retraite mé-
decin. OFFRE! Paul Thibaud, 272-7933,
278-1116, Audette & Audette Inc.

4525 HUTCHISON
DIMANCHE 14H00 À 16H00
Au nord de Mt-Royal, 4 1/2 compl. réno-
vé, foyer, planchers chêne neufs,
87,500\$. Pas d'agent. 272-8496

VIEUX MONTRÉAL dim. 14h, à 16h.
137 St-Pierre, 316, penthouse au chic
Le Callière, 1500 p.c., terrasse privée,
seulement 179,900\$. 465 Notre-Dame
e., 3 chambres, foyer, garage, piscine,
deux condos à voir, 165,000\$ et
189,000\$.

LISE DUFORT
Courtier immobilier, 942-3502
445 St-Sulpice, Vieux Mtl

101
PROPRIÉTÉS À VENDRE

LAVAL
Bord de l'eau
Maison prestigieuse sur
boul. des Prairies, entre le
pont Cartier et l'auto-
route 15. Terrain superbe
de 22 000 pi. ca., garage
double, 3 c.c., foyer,
piscine, quai avec bateau de
27 pi. Beau coup d'extra.
(514) 384-4930
(514) 681-0882

101
PROPRIÉTÉS À VENDRE

A 5 MIN. du centre-ville. Cottage, 3 c.c.,
foyer, garage, cour. Idéal pour jeunes
professionnels. 97,500\$. 761-7689.

ADJ. WESTMOUNT, Mira près Circle,
une résidence d'inspiration Le Corbusier.
ST-LAMBERT, rue Dulwich, cottage des
années 20. Rénovations au goût du jour,
terrain 7,500 p.c., réduit à 259,000\$.

LISE DUFORT
@7C: Courtier immobilier 942-3502

AHUNTSIC, Bois-de-Boulogne, grand
cottage, éclairé, foyer, grand solarium,
sous-sol bachelé, 239 000\$. 471-8722,
333-6101.

BORD DE L'EAU, 100 pi. sur Richelieu,
30 min. centre-ville, rue calme, petit pa-
radis. Bungalow 27 X 48, 2 c.c., garage.
Proprio. 349-5975 ou 357-0562

OUTREMONT (montagne), constr. 1ère
cl., 4 ét. (11 pièces), boiserie, 2 foyers,
prix inf. à l'évaluation. R.V. 381-1112.

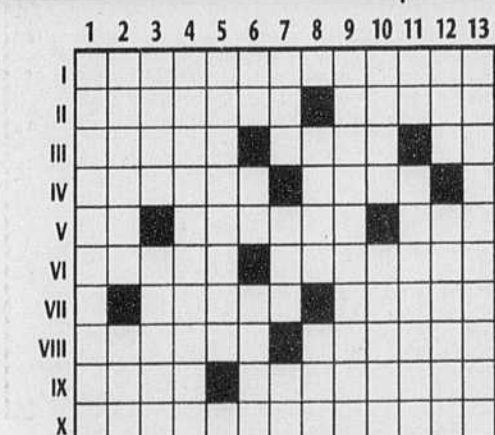
PRÈS DU MÉTRO, 3182 Sherbrooke E.,
semi-détaché, 1 X 6, 2 c.c., gr. terrain,
169,000\$. 669-3382.

SITE PATRIMONIAL MT-ROYAL
- Haut duplex (6 1/2) très éclairé, avec
st., 110k
- 2 jolies maisons 3+4 c.c.
N'hésitez pas à m'appeler
SUZEL HÉBERT 489-0038 Re/Max
Westmount cd agréé

103
CONDOMINIUMS
CO-PROPRIÉTÉS

Outremont
Clos St-Bernard
Opportunité 185 000\$
Paul Thibaud
276-1116 272-7933
AUDETTE & AUDETTE

MOTS CROISÉS LE MONDE



HORIZONTELEMENT

I. Ont rempli bien des
charrettes. — II. Est-elle
«métroplé»? Favori
des plongeurs. — III.
Preuve d'attention. Pré-
para Arte. Réclame une
attention particulière. —
IV. Ne laissent pas place
au doute. En Suisse. —
V. Pronom. Il n'appar-
tient pas qu'aux Nord-
Américains. Amateur de
pommes. — VI. Huitième
décimale de pi. Préposi-
tions à certains net-
toyages. — VII. A trouvé
preneur. Préposition. —
VIII. Cachée au fond des
gorges. Comme vous, peut-
être, lecteur. — IX.
... mais sûr. Fait des vers
sans complexe. — X.
Préparent l'avenir.

VERTICALEMENT

1. Pourvu que Dorlet n'y
tombe pas! — 2. Presse.
Sort de l'onde bouleversée
et bouleversante. — 3.
Abat. Cinéaste. — 4.
Amandine chez Cyrano.
— 5. Plissèrent. — 6.
Préposition. Possessif.
Ancienne circonscription.
— 7. Possessif. Pour
continuer la famille. Dans
le coup. — 8. Conclut la
Berezina. Forme le

cercle avec ses sem-

blables. — 9. Parfaite-
ment protégée. — 10.
Pharaon. Biens. — 11.
Conjonction. Une oella-
de, peut-être. — 12.
Adverbe. Sur le blasé.
— 13. Font de la résis-
tance.

Solution de la semaine

dernière
Horizontalement
I. Dépeuplement. — II.
Exeat. Ouraque. — III.
Nerf. Aye. Ruer. — IV.
OMS. Praticien. — V.
Uppercuts. Psi. — VI.
Élitiiste. Ré. — VII.
Mèche. Este. As. — VIII.
Aérés. Anime. — IX.
Nacrés. Violon. — X.
Tressautement.

Verticalement

1. Dénouement. — 2.
Exemple. AR. — 3. Pers-
pective. — 4. OAF.
Ethers. — 5. Ut. Prières.
— 6. Arcs. ESA. — 7.
Loyautés. — 8. Luettes.
Vt. — 9. ER. Is. Taie.
— 10. Marc. Renom. — 11.
Equipe. Ile. — 12.
Nuées. Amon. — 13.
Tremblant.

François Dorlet

115
EXTÉRIEUR DE MONTRÉAL

A QUÉBEC - POUR VENTE RAPIDE
Rive sud, à 10 min. des ponts. Joli cot-
tage canadien pierre et brique - 4 c.c., 2 s.
de b., 2 foyers c.l. - Terrain 33,377 p.c.
Site unique, vue imprenable sur fleuve.
Escalier menant au fleuve. Belvédère et
chalet romantique à mi-chemin. Quitte
pays. Prix: 139,900\$. Tél: (418) 831-
8191, (418) 622-5117.

QUÉBEC, Saint-Roch, studio luxueux.
Du proprio. 4000\$. (418) 692-4742.

RAWDON, ayant accès au lac Pont-
briand, prestigieuse résidence avec
grand terrain. Vendeur très motivé.
149,000\$.

Re/Max Lanaudière Inc.
Guyaine Pelletier, 1-800-265-3008,
agent imm. aff.

UPTON, maison à la française, 1885,
d'origine, terrain 21,800 p.c., près rivière.
(514) 293-6109, (514) 674-1419.

120
LAURENTIDES

ST-DONAT, lac Outreau. Bord de l'eau,
220 pieds sur lac. Site extraordinaire,
boisé. (514) 738-3020, (819) 424-5560.

121
CANTONS DE L'EST

DOMAINE À SUTTON
25 acres comprenant: maison
familiale, chalet coqué, érablière,
2 étangs pour baignade, boisés
entretenus (5 km. de chemins),
garage et grange. Acheteurs
sérieux seulement.
(514) 538-2497

121
CANTONS DE L'EST

BORD MASSAWIPPI, Domaine, spacieux
résidence, chachet unique, terrain
d'env. d'1 acre. 400' sur l'eau.
BORD MPMHREMACOG, Condo avec
quai. Eval. 105,000\$ pour 79,000\$ négocia-
ble. (514) 738-3020, (819) 424-5560.

ESTRIE MAX COURTIER IMMOBILIER
MANON LABELLE, (819) 868-3841

CANTON BEDFORD
Idéal pour artiste ou retraité. 1 hre Mt.
10 min. USA, maison ancienne, impec-
able, 5 pièces, domaine 34 acres.
175,000\$. Propriétaire. (514) 248-2296.

LAC MEMPHREMACOG, Grande maison
de ferme, 6 c.c., 3 s.b., foyer,
proche Mont Owl's Head. Saison ou an-
née. Jour: 1-292-5579, soir: 1-292-3358.

LAC MEMPHREMACOG
LAC MASSAWIPPI
LAC MAGOG
Bords de l'eau, prix réaliste.
Également terrains 10 à 210 acres près
du Mt-Orford.

Gr. Ass. Imm.
Michel Cousineau enr. C.I.A.
(819) 565-7474.

LAC MEGANTIC
Grand terrain boisé (chablis) au bord de
l'eau. 174 000 p.c. Chemin privé, sec-
teur paisible. 60 000\$. (819) 583-4733.

MAGOG, NORTH HATLEY, Villa, 1800'
altitude, vue 250'. Si l'ordinaire ne vous
plait pas, venez voir l'extraordinaire. 843-
3871 (18-22h).

TERRAIN, Lac à la Truite, 5 min. d'Or-
ford & Magog, 140 pi. façade lac, 16 000
p.c., arbres centenaires, 59,000\$.
(819) 847-1212.

125
HORS-FRONTIÈRES

MIDI DE LA FRANCE (Nîmes), particu-
lier vend superbe mas 19e siècle, 2
foyers, 3 étages, 1,200 p.c. par étage.
Terrain fruitier, 9 000 p.c., rivière.
350,000\$. Tél: 011-590-87-35-77, fax:
011-590-87-33-96.

PROPRIÉTÉS à Montréal et à Outre-
mont à échanger contre propriété en
France. 767-7798.

130
MAISONS DE CAMPAGNE

MAISON ANCESTRALE, (1830), pièce sur
pièce, agrandie et entièrement rénovée,
meublée et décorée, nombreux objets
antiques. Terrain 9 arpents, mi-ami-
né, mi-sauvage, environnement rural
agréable. Refuge idéal pour qui aime la
paix, la tranquillité et le patrimoine
québécois. Entre Berthierville et Sainte-
Elisabeth, 60 min. de Montréal. Prix:
155 000 \$. Visitez sur rendez-vous
seulement. 1-514-753-3353.

134
FERMES, FERMIÈRES
TERRES

MAISON RUSTIQUE, 153 ans, rénovation.
Terre 12 acres incl. plantation, pitluga-
re, érablière. Vue panoramique. War-
wick, 90 min. de Mt. Terre 100,000\$ ou
avec maison 175,000\$. (819) 358-6634.

ROXTON FALLS
Ferme 200+ acres, moitié boisée, 1 heu-
re de Mt. bâtiments de ferme, grand
maison. (514) 548-2815.

ST-ZÉNON Env. 40 acres boisés sur
rang paisible. Bordés par rivière, paysa-
ge magnifique. 19,500\$. 733-1515.

135
TERRAINS

CHERTSEY, bord d'un grand lac, 32,000
p.c. et plus, 1,105 p.c. Après 5h: 1-514-
882-4271.

NORTH HATLEY
6 acres, accès au lac et plage privée.
Vue du lac et couchers de soleil.
(819) 847-4663, (514) 935-5409.

TERRAIN boisé, bord de rivière, sable,
non-pollué, très calme. St-Alexis-des-
Monts à 1 1/2 h de Mt. (514) 522-0665,
645-6287.

160
APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

3 1/2 ENSOLEILLÉ, 3e étage, 1 c.c. fer-
mée, Parthenais/Guilford, 360\$, 527-
3898.

AHUNTSIC, 4 1/2, semi s.s., chauffé,
propre, entre métros Henri-Bourassa et
Sauvé. 375\$. 381-5558.

BACHELOR, 1 1/2, meublé, chauffé,
propre, idéal pour étudiant ou personne
seule. Tranquille, près de l'Assomption.
Références. 252-9505, 252-8206.

BORDEAUX PRES SHERBROOKE
Grand 5 1/2, rez-de-ch., cour clôturée,
556\$, 598-7674 (soir).

BOUL. ST-JOSEPH, coquets 5 1/2 et 3
1/2 rénovés, 2 ou 3 appartements four-
nissant garage. 521-9469.

C.D.N., 2 pas U. de M. sur Fendall (près
Lacombe), h. duplex chauffé, 985\$/mois.
Possibilité garage. 737-7216.

COTE STE-CATHERINE, haut duplex, 6
1/2 chauffé, poêle, frigo, garage, près
hôpitaux, U. de M. métro. 739-8963.

DISCRIMINATION
INTERDITE
«La Commission des droits de la per-
sonne du Québec rappelle que lorsqu'un
logement est offert en location (ou sous-
location), toute personne disposée à
payer le loyer et à respecter le bail doit
être traitée en pleine égalité, sans dis-
tinction, exclusion ou préférence fondée
sur la race, la couleur, le sexe, la gross-
esse, l'orientation sexuelle, l'état civil,
l'âge du locataire ou de ses enfants, la
religion, les convictions politiques, la lan-
gue, l'origine ethnique ou nationale, la
condition sociale, le handicap ou l'utilisa-
tion d'un moyen pour pallier ce handi-
cap.»

EDOUARD MONTPEIT, près U. de M.,
métro, spacieux 3 1/2, 4 1/2, balcon, édi-
fice très luxueux, travail, chauffé, eau
chaude. 1er juillet. 731-8105.

EDOUARD MONTPEIT/STIRLING,
eau U. de M., 5 1/2, chauffé, eau chau-
de, équipé, spacieux, calme, 650\$.
Juillet. 271-4168.

HAUT DUPLEX, 7 1/2, Côte Ste-Cathe-
rine, près université et hôpital. 1er juil.
737-2979.

IMPENSE 5 1/2 chauffé, 2e étage, très
propre. Personne tranquille. Pas d'ani-
mal. 274-9514.

JEANNE-MANCE/LAURIER, 3ième,
beau 6 1/2, propre, chauffé, eau chaude,
juillet, 725\$. 272-5683, 737-3563.

JOLI 3 1/2, près U. de M., chauffé, eau
chaude, poêle & frigo. 490\$. 733-6020.

MELROSE/MONKLAND, 4 1/2, chauffé,
eau chaude, rénové, grand. 1er juillet.
486-5700, 596-0299, voir concierge
455 Melrose, #20.

MÉTRO CADILLAC, bachelé de du-
plex, semi-meublé, chauffé, 340\$, 1er
juillet. 634-0282.

N.D.G. Magnifique 7 1/2 rénové, boise-
ries, foyer + stat. Calme, métro V.M.,
1,140\$ chauffé, eau ch. 482-6972.

N.D.G., Harvard, 7 1/2, haut, ensolleillé,
foyer, poêle, frigo, lave-v., s. lavage,
gar, non-ch., métro, juillet, 950\$, 485-
7975.

N.D.G., Marci près Moncland, haut du-
plex, 4 c.c., 10 min. métro, 90 min. Es-
pagne. Juin et août, 1,100\$/15 jrs,
2,000\$/mois. 948-0282.

FRANCE
Echangé en France (3500 m.c., jardin 2 000
m.c.) contre maison ou appartement
meublé de qualité à Montréal. Période: 3
à 12 mois à partir de juillet '95. Mme Na-
vas ou M. Baumer. 288-6666 ch. 1624
avant 6 mai, sinon en France. 33-41-92-
13-59 ou fax 33-41-92-13-62 ou e-mail
76405.353@compuserve.com

FRANCE
Echangé en France (3500 m.c., jardin 2 000
m.c.) contre maison ou appartement
meublé de qualité à Montréal. Période: 3
à 12 mois à partir de juillet '95. Mme Na-
vas ou M. Baumer. 288-6666 ch. 1624
avant 6 mai, sinon en France. 33-41-92-
13-59 ou fax 33-41-92-13-62 ou e-mail
76405.353@compuserve.com

ITALIE - OMBRIE, 15 km. de Spolète,
app. 2 c.c. de typique maison de ferme,
jardin, oliviers, calme. Disp. sem. ou
mois. 528-1246.

ITALIE - ROME, centre, app. calme, 1
c.c., s/bains, cuisine, terrasse. Disp.
sem. ou mois. 528-1246.

PARIS XVII, Joli app. meublé, 50 m.
équipé, 4 c.c., 40 min. mer, 90 min. Es-
pagne. Juin et août, 1,100\$/15 jrs,
2,000\$/mois. 948-0282.

SOUTH YARMOUTH, Cape Cod, 3 c.c.,
salon, salle à manger, cuisine, s.b.,
foyer, tout rénové, 2 min. à pied de pla-
ge. Disponible: 1-24 juin, 8 jll. 5 août et
après 26 août. Prix: 450\$/5 s/sem. juin
et sept; 550\$/5 s/sem. juillet et août.
Dossier: 427. Le Devoir, C.P. 6033, succ.
Place d'Armes, Montréal, Québec, H2Y
3S6.

ST-GERMAIN-DES-PRÉS, Petit studio
meublé, chauffé. A partir du 1er août.
737-9293

SUD DE FRANCE, près Montpellier,
bord de mer, jolie maison et terrasse. 3
1/2. Libre du 18/08 au 01/09 et après
27/09. 527-9830.

MAISONS DE CAMPAGNE
À LOUER
MONT-TREMBLANT: Luxueux 2 c.c.,
foyer, Jacuzzi, 2 s/bain. Vue lac, 5 min.
tous loisirs + services. Mai-Nov. 6 500\$.
(514) 737-7991.

WENTWORTH NORD, 12 milles de La-
chute. Maison équipée, bord de lac, en-
droit tranquille. Saison: 663-4262,
(514) 533-5565.

CHALET À LOUER
BORD LAC ST-JOSEPH, St-Adolphe
d'Howard (navigable), 2 c.c., gr. confort,
splendide. 15-5 au 15-9, 4,750\$. 382-
7215.

LAC ACHIGAN, suisse, 5 c.c., pédalo,
750\$/sem. 1-563-3966, 745-5649

LAC DES SABLES (STE-AGATHE)
Luxueux 6 pièces, foyer, tout équipé, gr.
terrain paysager. Semaine. 256-0179.

COURS MT-ROYAL
Luxueux 5 1/2, 2 s.b., tout meublé, gar-
ge inclus. Disp. 1er mai. 2,700\$. 592-
1475.

CONDOMINIUMS À LOUER
CENTRE-VILLE/PRESTIGIEUX CONDO
2 c.c., 2 s/bains, app. ménagers incl.
garage int., 1350\$/mois ou À VENDRE
185,000\$. Tél: 939-8822

160
APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

Le centre-ville
a un chez-soi!

Les Habitations Desjardins
du Centre-Ville

Inclus:
• Cuisine et réfrigérateur
• Air climatisé
• Chauffage et électricité
• Plusieurs autres extras
*Sauf dans quelques 3 1/2

Aussi disponible:
• Stationnement intérieur

Loyers à
compter de:
3 1/2 - 661 \$
4 1/2 - 852 \$

RENSEIGNEMENTS:
281-8720

Complexe Guy-Favreau
Face au Complexe Desjardins
Place des Arts Place d'Armes

Bureau de location
115, de La Gauchetière Ouest
App. 303
du lundi au vendredi de 9 h à 17 h 30

164
CONDOMINIUMS À LOUER

LAC MEMPHREMACOG
Owl's head, condo, 3 c.c., 2 s.b., meublé,
tout équipé. Plage, marina, golf, tennis.
Pour l'été. 671-4185.

LUXUEUX CONDO, près Centre Rock-
land, penthouse, 2 gar. int. 1,400\$. 332-
6646.

165
PROPRIÉTÉS À LOUER

CARRÉ ST-LOUIS adj. rue Laval, cot-
tage, 3 c.c., boiserie, foyer, murs de
brique, planchers bois franc, cour inté-
rieure. 890\$ (non-chauffé). Libre 1er
juillet. 481-1473.

COTTAGE DE STYLE, Sault-aux-Récol-
lets, près parc régional Ile-de-la-Visitation.
Sur 3 étages: 4 c.c., 1 s. d'eau, 2
s.b., r.c. aire ouverte, pompe à chaleur,
piscine hors terre, stat., 5 électroména-
gères fournis, 1,100\$/m. 381-6922, mai-
son coup-de-cœur.

DEUX-MONTAGNES, bord de l'eau.
Cottage 10 pièces, 3 c.c., endroit tran-
quille, 3 min. de marche du train, plan-
cher de bois franc, foyer, grand terrain,
possibilité de vente, location, option
d'achat et échange. Prix: 1,250\$/mois.
Int. Bur: 473-0933, rés: 472-0193.

OUTREMONT, luxueuse maison de ville.
3 c.c., 2 1/2 s/bains, climatisation cen-
trale, 5 appareils ménagers, terrasse.
2,000\$/mois. 273-7423.

OUTREMONT
Maison rénovée rue Glencoe, 4 ch.,
foyer, 3 s.b., gar. 2,400\$. 767-7798.

170
HORS-FRONTIÈRES
À LOUER

BOURGOGNE (FRANCE), petite mai-
son vigneron, idéal couple, 400\$/sem.
Jour: (418) 683-8205, soir: (418) 527-
3607.

EN ITALIE - A URBINO
Ville universitaire, condo 1,500 p.c., sa-
lon, 3 c.c., 2 s/bains, garage. Disp: 25
mai au 25 juillet, 850\$/mois. Pour toute
l'année partagés en co-lo: mensuelle,
321-4120.

EN PROVENCE
AU PAYS DE GIJON
Grambois en Lubéron, 30 km d'Aix-en-
Provence, maison de village, rénovée,
entièrement équipée, 2 c.c., foyer. Libre
immédiatement. 1 600 FF à 3 400 FF
par semaine selon la saison. Tél. après
18h00 (514) 584-3657.

FORT LAUDERDALE Maison mobile, à
vendre/louer, 8e parc, 5 s/b., piscine,
tourbillon. Sem. mois. 663-5247

FRANCE SUD-OUEST, Maison de
maître typique village viticole. Tout
équipé, 4 c.c., 40 min. mer, 90 min. Es-
pagne. Juin et août, 1,100\$/15 jrs,
2,000\$/mois. 948-0282.

LES JARDINS
LE CORBUSIER

Espaces disponibles
pour bureaux et
commerces
800 à 10 000 p.l.ca.
744-9742

251
BUREAUX À LOUER

LES JARDINS
LE CORBUSIER

Espaces disponibles
pour bureaux et
commerces
800 à 10 000 p.l.ca.
744-9742

251
BUREAUX À LOUER

CARRÉ ST-LOUIS 294, loft 1500 p.c.,
4e, rénové, bien éclairé, 9,500 p.c. 376-
9123, 843-9355.

VIEUX-MONTRÉAL, charmant air, as-
censeur, métro Square Victoria, parking,
700 à 1700 p.c. 849-5411 ou William
731-9490; 430 Ste-Hélène.

259
ESPACES COMMERCIAUX À LOUER

OUTREMONT, Laurier/de l'Épée. 650
p.c., tout compris. Aussi 1,500 p.c., libre.
733-1228.

301
OEUVRES D'ART

COLLECTION Laurent Lafleur: 4 toiles,
valeur 550\$ chacune pour 350\$ chacu-
ne. 447-0028.

303
ANTI

LE DEVOIR

LES SPORTS

Les Bleus en retraite fermée

PRESSE CANADIENNE

Québec — Contrairement à il y a deux ans, les Nordiques vivront en retraite fermée dans un hôtel de la région la veille des matchs au Colisée.

Sans avoir été consultés, les joueurs ont été informés de la décision de l'entraîneur Marc Crawford il y a quelques semaines déjà. Hier, c'est Claude Lapointe qui en a parlé le premier aux journalistes.

«Nous pensons que c'est une bonne façon d'éviter les distractions à l'extérieur de la glace, a expliqué Crawford. En regroupant les gars la veille des rencontres, nous voulons leur accorder toutes les chances de rester concentrés et de relaxer ensemble.

«Nous ferons tout ce que nous pourrions pour leur faciliter la tâche, a-t-il renchéri.

Les dirigeants n'ont effectivement rien négligé puisque l'équipe retournera à l'hôtel après les matchs à domicile pour prendre un repas. Les joueurs pourront ensuite retourner à la maison avant d'être de retour à l'hôtel une quinzaine d'heures plus tard.

Il y a deux ans contre le Canadien, Pierre Pagé n'avait pas imposé de retraite fermée à ses jeunes joueurs. À l'époque, plusieurs joueurs avaient affiché des réticences face au projet. Même si elle n'a pas influencé le résultat de la série, la décision de Pagé avait grandement fait jaser.

«Plusieurs équipes font la même chose, pourquoi pas nous, a souligné le capitaine Joe Sakic. En ce qui me concerne, je n'ai pas de problème avec cela. Que nous restions en groupe ou non à Québec ne me dérange pas du tout.»

La Suède dans la douleur

Les Canadiens perdent 3-2; les Finlandais en finale

AGENCE FRANCE-PRESSE

Stockholm — Un but de Daniel Alfredsson, un joueur appartenant aux Sénateurs d'Ottawa, en prolongation, a propulsé la Suède en finale du Championnat mondial de hockey, aux dépens du Canada, hier, à Stockholm, au terme d'un match haletant de bout en bout qui s'est terminé 3-2 après 68 minutes de jeu.

Les Suédois ont dominé pendant pratiquement toute la rencontre, mais ils se sont heurtés à une équipe canadienne très soudée devant son remarquable gardien, Corey Hirsch.

Les Canadiens, opportunistes et combatifs, auraient même pu réaliser

le «hold-up» parfait dans cette demi-finale, puisqu'ils ont mené 2-1 dans la dernière période.

La Suède affrontera la Finlande, facile vainqueur de la République tchèque au compte de 3-0, en finale demain.

Les Suédois avaient pris d'entrée le jeu à leur compte, mais se montraient assez fébriles, notamment en défense. Ainsi Thomas Oestlund, le gardien de Djurgården, effectuait-il une sortie hasardeuse. La Suède haussait le ton en milieu de première période, sans parvenir à vraiment inquiéter Hirsch. Au contraire, le Canada plaçait quelques contres et Oestlund était sollicité sur un tir

frappé de Convery.

Sverige, Sverige... les 14 000 spectateurs du Globen redoublaient d'encouragements en début de deuxième période et les Suédois accentuaient encore leur emprise. Alfredsson, bien servi par Berglund, ouvrait le score à bout portant.

Ce but libérait l'équipe aux Trois Couronnes qui enchaînait quelques beaux mouvements collectifs. Mais les Canadiens profitaient d'un mauvais repli défensif des Suédois pour égaliser par Borsato, d'un tir croisé. Nilsson, Huusko et Berglund inquiétaient tour à tour Hirsch, puis Oernskog échouait de fort peu, à son tour, mais les Canadiens faisaient front.

HOCKEY

ÉLIMINATOIRES

ASSOCIATION DE L'EST

(Quarts-de-finale au meilleur de sept matchs)

Samedi

Rangers à Québec, 19h30 (CBC, SRC)
Buffalo à Philadelphie, 15h (Fox)
Washington à Pittsburgh, 19h30 (TSN)
New Jersey à Boston, 15h (Fox)

Lundi

Rangers à Québec, 19h30 (CBC, SRC)
Buffalo à Philadelphie, 19h30
Washington à Pittsburgh, 19h30 (TSN)
New Jersey à Boston, 19h30

ASSOCIATION DE L'OUEST

Dimanche

Dallas à Detroit, 15h (TSN, Fox)
San Jose à Calgary, 19h30 (CBC)
Vancouver à St. Louis, 15h (CBC, Fox)
Toronto à Chicago, 19h30 (CBC)

Mardi

Dallas à Detroit, 19h30 (TSN)
San Jose à Calgary, 21h30 (CBC)
Vancouver à St. Louis, 20h30 (CBC)
Toronto à Chicago, 20h30 (CBC)

Les leçons de l'élimination du Canadien

PRESSE CANADIENNE

Une saison à oublier pour le Canadien? Pas si l'on veut éviter les erreurs qui ont mené à l'élimination de l'équipe. Voici un court rappel du rendement de la plupart des joueurs ayant terminé l'année à Montréal.

PATRICK ROY: Devra se limiter à garder les buts. Un leader se manifeste sur la glace. Pas seulement dans la chambre.

RON TUGNUTT: Son salaire de 525 000 \$ US en fait un adjoint de luxe. Risque de partir au cours de l'été.

VLADIMIR MALAKHOV: Le défenseur n° 1 du club. A fait oublier Matthieu Schneider dès son premier match. Aura intérêt à utiliser son puissant tir.

JEAN-JACQUES DAIGNEAULT: Le joueur ayant affiché le plus de régularité. A démontré beaucoup de courage en fin de saison en jouant malgré une cheville enflée.

LYLE ODELEIN: Confirme le principe de Peter en étant inefficace lorsqu'il sort de son rôle. Devra s'en tenir à un jeu strictement défensif et robuste.

YVES RACINE: La déception de l'année. Devra trouver l'équilibre entre un jeu offensif, défensif et robuste.

PATRICE BRISEBOIS: Aucune amélioration, surtout à l'étranger. L'arrivée du Finlandais Markus Kiprusoff pourrait le chasser de Montréal.

PETER POPOVIC: Son gabarit (6'06", 240 livres) et sa volonté de frapper davantage devraient lui valoir un nouveau contrat comme sixième défenseur.

BRYAN FOGARTY: Jacques Demers le considère un défenseur «à risque». Ne sera pas de retour.

PIERRE TURGEON: Enfin un joueur de centre dominant. A démontré une force de caractère qu'on ne lui connaissait pas à Long Island et Buffalo. Un leader. Devrait être le prochain capitaine.

MARK RECCHI: Un attaquant au style explosif. Devra marquer le «gros but» pour confirmer son statut de vedette.

VINCENT DAMPHOUSSE: Un ailier gauche de talent qui joue à 80 % de ses possibilités et à 50 % de son salaire.

BENOIT BRUNET: À sa place dans un troisième trio.

BRIAN SAVAGE: La surprise. Douze buts à forces égales en 37 matchs. Joueur d'avenir qui s'impose déjà.

MIKE KEANE: Ne peut donner ce qu'il n'a pas.

BRIAN BELLWIS: A déjà bouclé ses valises. Serge Savard devra le donner pour s'en débarrasser.

TURNER STEVENSON: Les dernières semaines du calendrier ont donné des signes encourageants.

ED RONAN: Devrait être l'une des victimes de l'élimination du Canadien.

MARK LAMB: N'a pu faire oublier Guy Carbonneau.

VALERI BURE: Mal servi par un manque d'engagement envers l'équipe. Bonne monnaie d'échange.

JACQUES DEMERS: A sa part de responsabilité dans l'élimination du club. Devra cesser d'encenser ses joueurs, en particulier les vedettes. Devra mieux utiliser ses tris, surtout après un but du Canadien.

SERGE SAVARD: Le paradoxe de l'année. Peut-être sa meilleure saison comme directeur général malgré l'élimination du club. Les difficultés de l'équipe lui ont forcé la main. Il a réagi brillamment. Devra maintenant compléter son travail en entourant ses vedettes.

Rusedski en coupe Davis... avec les Anglais

AGENCE FRANCE-PRESSE

Le meilleur joueur de tennis canadien, Greg Rusedski, 57^e joueur au monde, veut défendre les couleurs de la Grande-Bretagne en coupe Davis et n'attend plus que l'accord de la Fédération internationale, a-t-on appris hier auprès de Tennis Canada.

Rusedski, dont la mère est britannique, possède la double citoyenneté canadienne et britannique, a précisé Tennis Canada.

«Nous sommes portés à croire qu'il obtiendra la permission», a déclaré Richard Legendre, directeur de Tennis Canada. Le numéro un canadien affirme, en effet, à une résidence en Grande-Bretagne depuis 1991, a-t-il ajouté.

Legendre s'est déclaré surpris par la décision de Greg Rusedski, qui n'a toutefois jamais porté les couleurs du Canada en coupe Davis.

«S'il joue pour la Grande-Bretagne, il ne pourra jamais porter les couleurs du Canada en coupe Davis», a souligné Legendre.

BASEBALL

LIGUE NATIONALE

Jeudi NY 5 Montréal 1 (10 m)
Houston 6 St. Louis 4
SF 5 San Diego 4
Atlanta 3 Floride 3 (pluie)
Philadelphie 6 Cincinnati 4
Hier Floride à Montréal
New York à Cincinnati
Chicago à Pittsburgh
Philadelphie à Atlanta
Houston à St. Louis
Los Angeles au Colorado
San Francisco à SD
Aujourd'hui Floride (Weathers 0-0) à Montréal (Heredia 1-0), 13h35
New York (Micki 1-0) à Cincinnati (Smith 0-0), 14h15
Los Angeles (Candiotti 1-1) au Colorado (Acevedo 0-0), 15h05
Chicago (Navarro 1-0) à Pittsburgh (Wagner 0-2), 19h05
Philadelphie (Mims 0-0) à Atlanta (Smoltz 1-0), 19h10
Houston (Swindell 0-0) à St. Louis (Hill 1-0), 20h05
SF (Mulholland 1-1) à San Diego (Benes 0-1), 22h05

(Parties d'hier non comprises)

Section Est				
	G	P	Moy.	Diff.
Atlanta	6	1	.857	—
Montréal	5	3	.625	1 1/2
Philadelphie	4	3	.571	2
New York	3	5	.375	3 1/2
Floride	1	6	.143	5
Section Centrale				
	G	P	Moy.	Diff.
Houston	5	3	.625	—
Chicago	4	3	.571	1/2
St. Louis	4	5	.444	1 1/2
Pittsburgh	2	5	.286	2 1/2
Cincinnati	1	7	.125	4
Section Ouest				
	G	P	Moy.	Diff.
Colorado	7	1	.875	—
San Francisco	5	4	.556	2 1/2
Los Angeles	4	4	.500	3
San Diego	4	5	.444	3 1/2

LIGUE AMÉRICAINE

Jeudi Boston (Sele 1-0) à Detroit (Bergman 0-2), 13h15
New York 5 Boston 3
Baltimore 5 Milwaukee 2
KC 6 Minnesota 0
Detroit 4 Cleveland 3
Oakland 9 Californie 6
Hier Milwaukee (Bones 1-0) à New York (Key 1-0), 13h35
Minnesota à Cleveland
Boston à Detroit
Toronto à Baltimore
Milwaukee à New York
Kansas City à Chicago
Texas à Oakland
Seattle en Californie
Aujourd'hui Minnesota (Radke 0-0) à Cleveland (Black 0-0), 13h05
Seattle (Davis 1-0) en Californie (Boskie 1-0), 22h05

(Parties d'hier non comprises)

Section Est				
	G	P	Moy.	Diff.
New York	6	2	.750	—
Toronto	5	3	.625	1
Boston	4	4	.500	2
Baltimore	3	5	.375	3
Detroit	3	5	.375	3
Section Centrale				
	G	P	Moy.	Diff.
Milwaukee	6	2	.750	—
Cleveland	4	3	.571	1 1/2
Kansas City	4	3	.571	1 1/2
Minnesota	3	5	.375	3
Chicago	1	6	.143	4 1/2
Section Ouest				
	G	P	Moy.	Diff.
Seattle	6	1	.857	—
Californie	4	4	.500	2 1/2
Oakland	3	5	.375	3 1/2
Texas	2	6	.250	4 1/2

cahiers
spéciaux

95

Des samedis bien remplis cette année...

20 mai

Journée
des muséesUne tournée des
musées et galeries
de Montréal et
des régions du
Québec.

27 mai

Salon du livre
de QuébecLittérature
jeunesse et
activités du
Salon.

10 et 17 juin

Lectures
d'étéDes lectures pour
enseigner vos
vacances d'été.

LE DEVOIR